

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Bakalářská práce

Évolution de la langue française

- surtout dans les pays du Maghreb -

Markéta Matyášová

Plzeň 2015

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Filologie

Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi

Kombinace angličtina-francouzština

Bakalářská práce

**Évolution de la langue française
- surtout dans les pays du Maghreb -**

Markéta Matyášová

Vedoucí práce:

PhDr. Mgr. Helena Horová, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2015

Prohlášení :

Prohlašuji, že jsem tuto bakalářskou práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2015

.....

Poděkování :

Ráda bych touto cestou vyjádřila svůj dík PhDr. Mgr. Heleně Horové, Ph.D. za její cenné připomínky, trpělivost a ochotu při vedení mé bakalářské práce. Rovněž bych chtěla poděkovat Mgr. Veronice Černíkové, která mi vyšla maximálně vstříc a umožnila mi přístup k potřebným zdrojům a informacím.

Table des matières

1. Introduction	7
2. La naissance et l'expansion du français aux continents non-européens	10
2.1. Les origines du français	10
2.2. Le français hors de France.....	13
2.3. Le français en partage.....	14
2.4. La Francophonie.....	15
3. Qu'est-ce que le Maghreb ?.....	15
3.1. L'origine du mot « Maghreb ».....	15
3.2. Les pays du Maghreb.....	16
4. Histoire	17
4.1. L'Afrique du Nord avant la colonisation.....	17
4.1.1. Le peuplement et les langues	17
4.1.2. La terre de passage et d'invasions	17
4.1.3. L'Empire ottoman.....	18
4.2. La colonisation du Maghreb	19
4.2.1. La France en Algérie.....	19
4.2.2. L'extension de la puissance en Tunisie et au Maroc	20
4.3. Les indépendances des pays du Maghreb	21
4.3.1. La décolonisation de la Tunisie et du Maroc	21
4.3.2. La guerre en Algérie	21
4.4. La situation aujourd'hui en Algérie, en Tunisie et au Maroc	23
5. Les langues principales dans les pays du Maghreb.....	24
5.1. La langue berbère	24
5.2. La langue arabe.....	25
5.3. Les dialectes berbères et arabes	25
5.4. Le français	26
5.4.1. La scolarisation française au Maghreb	26
6. La situation linguistique aujourd'hui au Maghreb.....	28
6.1. Les langues officielles	28
6.2. Les différents parlers	29
6.2.1. En Algérie	29
6.2.2. En Tunisie et au Maroc	29

6.3. Le statut du français.....	30
7. L'influence des langues arabes au français contemporain et à l'inverse.....	31
7.1. L'évolution du français maghrébin.....	31
7.2. Le caractère du français maghrébin.....	32
7.2.1. La phonétique et la phonologie.....	33
7.2.2. La morphologie et la syntaxe.....	34
7.2.3. Le lexique.....	35
7.3. Les emprunts.....	35
7.4. Les néologismes.....	41
8. Conclusion.....	44
9. Bibliographie.....	47
10. Résumé.....	51
10.1. En français.....	51
10.2. En anglais.....	51
10.3. En tchèque.....	52
11. Annexes.....	54

1. Introduction

Ce mémoire de licence concerne l'évolution de la langue française surtout dans les pays du Maghreb. Plus concrètement sur le territoire de l'Afrique du Nord où la langue française fut apportée pendant les années de la colonisation française. Ainsi, il est bien évident que notre attention est portée sur les trois pays du Maghreb, c'est-à-dire sur l'Algérie, sur la Tunisie et sur le Maroc, car ce sont les pays qui luttèrent contre une domination française.

Dans le monde entier, la langue française est parlée au total par près de 220 millions de personnes.¹ Elle est une des langues les plus importantes dans le monde entier. Nous pouvons considérer son évolution progressive comme un aspect très intéressant, ainsi qu'important. Car chaque langue est nécessaire pour la société, par son existence, elle forme un élément nécessaire qui comporte des changements et du progrès. Ici nous pouvons trouver la raison ; une motivation pour bien connaître le français comme un complexe, notamment la connaissance de la langue et son caractère, la dépendance de l'évolution linguistique, les facteurs divers, la relation entre la théorie et la réalité, et enfin la compréhension de la situation contemporaine en prenant en considération le contact du français avec les autres langues et les autres sociétés. Quand nous parlons de l'évolution linguistique, il est évident qu'il s'agit aussi de l'influence historique.

Bien que le français gagna une position forte et puissante, nous pouvons souvent entendre uniquement des informations touchant le français européen ou le français québécois. Les données concernant la politique linguistique en Afrique du Nord ou le français africain en général, ne sont pas tant étendues. Notamment en Algérie, nous faisons face à une situation très problématique du point de vue de la Francophonie. Maintenant, il est bien évident que la situation sociolinguistique du Maghreb est vraiment marquée par le plurilinguisme qui laisse naître une rivalité entre les langues, les dialectes, ainsi qu'entre les locuteurs. Nous considérons le statut du français comme un champ incertain et inintelligible produit en Afrique du Nord ainsi qu'en France. Une preuve de l'intégration parfaite du français est visible entre les habitants magrébins, qui souvent choisissent le français comme un moyen de communication parmi eux. Pour bien comprendre cette situation et découvrir l'évolution du français dans ces pays, il est inévitable de compléter le contexte.

¹ *La langue française dans le monde 2010, Synthèse.*

En résultat, notre mémoire de licence disserte de la situation et de la position du français en Afrique du Nord, et en même temps du contexte historique avant et après la colonisation du Maghreb. Il s'agit d'un travail sociolinguistique qui a pour but d'analyser l'évolution de la langue française dans trois anciennes colonies de la France. C'est la raison pour laquelle nous allons nous intéresser à l'histoire liée aux périodes avant et après la colonisation française et à l'indépendance qui influence le plus la situation actuelle.

Il existe beaucoup d'informations qui composent l'histoire coloniale du point de vue politique, mais nous suivrons uniquement la langue française du côté de ses événements, impossibles d'omettre. Puis, en prenant tout en considération, il est assez facile de voir la conséquence qui en reste ; le français, une langue détestée et apportée par les colonisateurs, mais aussi implantée dans les écoles et marquée comme la langue de la culture.

Pour se renseigner sur la problématique choisie, nous nous sommes appuyés sur des sources diverses. Il est assez compréhensible qu'il a été nécessaire de trouver des informations touchant la naissance et l'évolution de la langue française dès son existence. Puis, la lecture des sources portant sur l'histoire du Maghreb a été d'une grande aide, et enfin, nous nous sommes appuyés sur la situation linguistique, notamment sur la conquête des pays maghrébins, sur l'enseignement du français durant l'occupation française, sur l'indépendance et l'arabisation et sur le statut du français aujourd'hui. Souvent, nous avons aussi analysé les sources en tchèque ou en slovaque qui ont été traduites en français pour nos soins par l'auteur de ce mémoire de licence.

En ce qui concerne la structure de notre travail, elle est divisée en huit chapitres. Au début, nous allons découvrir le français dès ses origines en incluant la diffusion de cette langue européenne et l'explication des termes de Francophonie et de Maghreb. Ensuite, nous allons décrire l'histoire de l'Afrique du Nord avant l'arrivée des colonisateurs, avec les aspects linguistiques qui furent typiques en ce temps-là pour cette terre, puis durant la colonisation française, les indépendances qui furent acquises soit par la décolonisation pacifique, soit par la guerre (le cas d'Algérie) et enfin, nous allons présenter la situation actuelle. Dès le cinquième chapitre, le mémoire portera sur les données linguistiques. Premièrement, nous allons parler des langues qui sont présentées dans les pays du Maghreb et de la scolarisation française. Le chapitre numéro six concerne la situation linguistique d'aujourd'hui en Algérie, en Tunisie et au Maroc.

Dans le dernier chapitre, nous allons être capables de voir le caractère du français maghrébin et notamment l'influence mutuelle des langues particulières. Concrètement, nous allons parler de l'évolution du français dès son implantation, en citant des exemples d'emprunts et de néologismes. En conclusion, nous essaierons de montrer le voyage long et progressif du français, l'influence qu'eut la langue des colonisateurs sur la population maghrébine et la conséquence que le français standard fut adopté en Afrique du Nord.

2. La naissance et l'expansion du français aux continents non-européens

2.1. Les origines du français

Chaque histoire est variée et changeante. La naissance du français en est de même. De plus, nous regardons non seulement l'histoire d'une langue, mais aussi celle des peuples qui partagent soit un territoire, soit une langue. Pour décrire vraiment les origines, nous devons prendre en considération le latin, qui est le berceau de toutes langues romanes.²

Le français a été développé dans l'« Hexagone » aux temps préhistoriques.³ Quand nous voyageons à travers les origines, nous devons nous concentrer sur le 7^e siècle avant Jésus-Christ où les Gaulois vinrent du Nord. En ce temps-là il y eut l'appellation géographique dont l'origine n'était ni celtique, ni latine ou germanique. C'est la raison, pour laquelle nous ne pouvons pas préciser exactement la situation linguistique avant ce siècle. Dans la plupart des cas nous pouvons reconnaître les langues non indo-européennes (l'ibère, le ligure) et nous pouvons aussi voir une influence du grec.⁴

Le gaulois qui se répandit avec la civilisation gauloise, se présente incontestablement comme un substrat⁵ du français. En ce qui concerne la langue gauloise, aujourd'hui nous savons que ce langage est très proche du latin. L'influence du gaulois est visible dans la morphosyntaxe, ainsi que dans le lexique. Le latin apparut entre 125 et 118 avant Jésus-Christ dans la province qui s'appelle Gallia Narbonensis. Le reste de la Gaule fut conquis par Jules César entre 58 et 51 avant Jésus-Christ. Pendant plus de cinq siècles, lors de l'occupation romaine, la population de la Gaule fit face à la romanisation.⁶ La romanisation (l'adoption de la civilisation romaine) est très étroitement proche au procès de la latinisation (par adoption de la langue des Romains).⁷

Du 5^e siècle au 8^e siècle ce fut la langue gallo-romaine qui fut parlée, mais à partir du 3^e siècle ce sont les Germains (les Wisigoths au sud-ouest, les Burgonds au nord-est et les Francs au nord) qui envahirent la Gaule. Avec la survenue des Germains, nous parlons de la période de

² VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*, p.82.

³ REY, Alain, Frédéric DUVAL et Gilles SIOUFFI. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion, tome I*, p.13.

⁴ OSTRÁ, Růžena. *Přehled vývoje románských jazyků I.: Lidová latina. Francouzština*, p.37.

⁵ le substrat : *est une première langue connue ayant existé dans un espace géographique déterminé, repérable par les traces qu'elle a laissées dans la langue parlée actuellement dans cet espace ; l'ensemble de ces traces.*

(LAROUSSE. *Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne* [en ligne].)

⁶ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 38-40 ; p. 83.

⁷ REY, A., F. DUVAL et G. SIOUFFI, *op. cit.*, tome I, p.18.

la germanisation. Aussi, les Francs apportèrent le nom « France » à la place de la « Gaule ». Sous les Francs la France fut bilingue (le gallo-romain et le francique⁸).⁹

Au 9^e siècle naquirent les dialectes (*Annexe 11.1.*) : la langue d'oïl au nord, la langue d'oc au sud et le francoprovençal au sud-est. Au début de ce siècle, ce sont aussi les Normands qui s'y installèrent et apportèrent leur langue. En résultat de l'assimilation, le dialecte normand se créa.¹⁰ Puis, au 10^e siècle le bilinguisme finit avec l'assimilation du francique avec la langue gallo-romaine. Pour cette raison le francique est un autre substrat du français qui influença la phonétique, la morphosyntaxe, la formation de mots et le lexique.¹¹

A part de cela, nous pouvons découvrir les premiers textes écrits soit en romain (*Indovinello veronese* du 8^e ou 9^e siècle)¹², soit en langue d'oïl (*Serments de Strasbourg* de 842, *Cantilène de Sainte Eulalie* de la fin du 9^e siècle)¹³.

Nous datons l'ancien français entre le 9^e siècle et le 14^e siècle. Cette variété du français est connue principalement des textes plus anciens et elle a certains caractères très typiques, p. e. l'orthographe phonétique. Mais l'évolution de l'ancien français toucha aussi la morphologie, syntaxe et lexicologie.¹⁴ En ce temps, se créa le francien qui est le dialecte de Paris. « Le francien va ainsi devenir langue nationale et donc accéder au rang de français, tandis que les autres dialectes descendront au rang de patois¹⁵. »¹⁶ Le francien apparut dans la littérature à la fin du 12^e siècle et un peu plus tard (au 13^e siècle) le francien fut au premier plan (le latin fut éclipsé). Au 12^e et 13^e siècle le français pressura le latin et devint important internationalement (en Italie grâce à la noblesse française qui conquièrent le royaume de Naples, en Allemagne grâce à la littérature française qui devint très populaire et en Angleterre dès 1066 où Guillaume le Conquérant conquiert l'Angleterre et imposa le français comme la langue officielle).¹⁷

⁸ le francique : *Langue des anciens Francs, appartenant au germanique occidental, reconstituée de façon hypothétique. (Il occupa l'aire de l'Allemagne moyenne, du Luxembourg et de la Lorraine et est rattaché au haut allemand.)* (LAROUSSE, *op. cit.*)

⁹ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 40.

¹⁰ VONDRÁČEK, A., *op. cit.*, p. 89-90.

¹¹ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 40-45.

¹² VONDRÁČEK, A., *op. cit.*, p. 91.

¹³ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 45.

¹⁴ *Ibid.*, p. 45-61.

¹⁵ le patois : *Système linguistique essentiellement oral, utilisé sur une aire réduite et dans une communauté déterminée (généralement rurale), et perçu par ses utilisateurs comme inférieur à la langue officielle.*

(LAROUSSE, *op. cit.*)

¹⁶ CAPDEVILLE, Janyne. *Petite histoire de la langue française* [en ligne], p. 29.

¹⁷ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 73-74.

Du 10^e siècle au 13^e siècle, grâce aux expéditions militaires (les Croisades), ce sont des mots arabes qui ont enrichi le vocabulaire du français.¹⁸

Le moyen français fut utilisé du 14^e siècle au 16^e siècle. Durant la première moitié de cette période, ce fut la crise sociale, politique et économique. Comme le français ne fut pas unifié, au 15^e siècle dans la littérature, domina le francien. Cette époque entraîna plusieurs changements linguistiques : phonétiques, orthographiques, morphosyntaxique et lexicologique. De plus, au 14^e siècle le français perdit sa position internationale. Au 16^e siècle nous parlons de la Renaissance. Ce qui est typique pour la Renaissance, c'est le retour à la tradition antique. C'est pourquoi le français se trouva sous l'influence du latin, du grec et de l'italien (car la Renaissance vint de l'Italie). Puis, la langue française devint la langue nationale et atteignit son sommet, mais toujours un peu, lutta avec le latin. A la deuxième moitié du 16^e siècle le français aussi lutta avec la popularité de l'italien.¹⁹ Alors du 15^e à la fin du 16^e siècle, le français fut changé (le renouvellement de la syntaxe latine, emprunts aux différentes langues, etc.).²⁰ Aussi, les premiers manuels de grammaire du français furent créés par des auteurs comme Étienne Dolet, Louis Meigret ou R. Estienne.²¹

Pendant le 17^e siècle, nous parlons du français classique.²² « En 1635, Richelieu²³ crée l'Académie française. La création de l'Académie en 1635, et la querelle du « Cid » ou comment la description et la pratique du français deviennent affaire d'État.»²⁴ La fondation de l'Académie française ouvrit la codification d'une norme linguistique. En fait cela fut un purisme linguistique²⁵ qui a été représenté par le poète François de Malherbe²⁶. Le purisme fut refusé par des auteurs comme Corneille, Molière et La Fontaine et souvent fut aussi critiqué par des écrivains célèbres. La codification de la langue exigea la naissance des livres de grammaire (p. e. Grammaire de Antoine Oudin, Grammaire de Port-Royal, etc.) et des dictionnaires (p. e. *Thrésor de la langue française* de Jean Nicot, en 1694 *Dictionnaire de la langue français* élaboré par l'Académie française).²⁷

¹⁸ CAPDEVILLE, J., *op. cit.*, p. 29.

¹⁹ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 75-93.

²⁰ CAPDEVILLE, J., *op. cit.*, p. 29-30.

²¹ VONDRÁČEK, A., *op. cit.*, p. 101-102.

²² OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 96.

²³ Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu : *Prélat et homme d'État français (Paris 1585-Paris 1642)*. (LAROUSSE, *op. cit.*)

²⁴ CHAURAND, Jacques. *Nouvelle histoire de la langue française*, p. 231-237.

²⁵ le purisme : *Attitude selon laquelle l'utilisation de la langue doit se conformer à une norme idéale visant à privilégier un usage dit « pur » qui interdit toute évolution et notamment tout emprunt.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

²⁶ François de Malherbe : *Poète français (Caen 1555-Paris 1628)*. (Ibid.)

²⁷ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 96-105.

Le français moderne désigne le français à partir du 18^e siècle. Ce fut la période liée avec la colonisation et l'expansion de l'emprise française à travers l'Europe. En France il y eut la Révolution française en 1789 qui rehaussa le prestige de la langue française à l'étranger. Le français devint le langage enseigné aux écoles. Aux universités le latin prédomina, mais ce ne fut pas grave pour la position de la langue française. Avec la nouvelle administration de la France, le français se diffusa et « poussa à la porte » les dialectes. De plus, des manuels de grammaires et dictionnaires (*Dictionnaire de l'Académie*, *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, etc.) furent élaborés. A l'étranger le français devint la langue universelle. Au 18^e siècle le français atteignit sa position privilégiée en Allemagne, Autriche, Russie, Italie, etc.²⁸ En ce temps-là, le français aussi reprit des termes spéciaux des langues étrangères. Au 19^e siècle le langage enrichit son vocabulaire grâce aux écrivains (Honoré de Balzac, Victor Hugo, etc.) qui apportèrent l'argot.²⁹

Le français contemporain que nous connaissons aujourd'hui est le même que celui du 20^e siècle. Toute la langue a une évolution très riche, longue et compliquée. Nous rencontrons des changements de la langue à tous niveaux – phonétique, morphosyntaxique et lexical. Quand nous parlons du français il est nécessaire aussi de mentionner des emprunts qui contribuent au vocabulaire français. Aujourd'hui c'est le français qui est la langue officielle, mais ce n'est pas la seule langue parlée dans ce territoire. Il y a toujours des dialectes. En vertu du français naît le créole (*Chapitre 2.3.*).³⁰

2.2. Le français hors de France

Le français n'est pas parlé uniquement en France où il est né, mais aussi il est aussi diffusé au monde grâce à son histoire. Nous parlons français en France, ainsi qu'en Belgique, au Canada, au Luxembourg, en Suisse et dans les autres pays localisés en Afrique (p. e. au Maghreb).

A la fin du XVII^e siècle, le français s'est diffusé une comme langue de culture en Europe.³¹ Un peu plus tard, il y eut d'autres phénomènes qui ont permis au français de s'implanter hors de France. Il est bien connu que la France a été l'une des plus grandes puissances coloniales, et, il est donc évident que l'un de ces phénomènes est la colonisation française.

²⁸ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 107-117.

²⁹ CAPDEVILLE, J., *op. cit.*, p. 31.

³⁰ VONDRÁČEK, A., *op. cit.*, p. 110-123.

³¹ REY, A., F. DUVAL et G. SIOUFFI, *op. cit.*, tome I, p. 581.

2.3. Le français en partage³²

« Il existe un point commun entre le français du Canada et celui qui est parlé dans les îles auprès d'un créole ; il est le fruit historique de l'exploration et la colonisation du continent américain par la France. »³³

Comme nous l'avons déjà dit, il existe des points communs entre le français et les autres langues (ou dialectes) qui sont parlés dans les mêmes pays ou territoires en dehors de l'Europe. C'est surtout le cas du créole. Pour définir le créole, nous devons le comprendre comme étant la langue maternelle qui fut utilisée par les indigènes avec leurs familles. Le créole naquit sur la base des langues européennes (l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais), c'est à dire sur la base des langues de colonisateurs. En réalité, nous pouvons remarquer une simplification de la langue apportée durant la colonisation (au Maghreb au 19^e siècle). Nous pouvons voir ces « changements linguistiques » (le créole, le patois créole, le français créolisé, etc.) dans certaines régions, par exemple au Canada, Caraïbes, Madagascar, l'Afrique de l'Ouest, etc. Le créole a souvent causé des situations sociolinguistiques conflictuelles, et qui le sont toujours de nos jours. Cette réalité est également bien visible dans les pays du Maghreb.³⁴

En Algérie, nous parlons de la scolarisation en français des peuples musulmans. En ce temps-là, l'enseignement posa beaucoup de problèmes, parce que dès lors nous fîmes face à l'opposition des musulmans et à la bourgeoisie enseignée en français. En Algérie, il y eut aussi le phénomène du « pataouète »³⁵. Souvent les langues arabe ou berbère furent influencées par le français, mais également inversement. La situation en Tunisie et au Maroc est liée aux parlers berbères, mais elle est différente de celle en Algérie, à cause de l'évolution historique différente, bien que la francisation y fut moins radicale. En Tunisie le français n'acquit jamais une place privilégiée, mais sous le protectorat, il y eut le trilinguisme (l'arabe,

³² le français en partage – le terme utilisé par A. Rey en son second volume : *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion, tome II (Nouveaux destins)*.

(REY, Alain, Frédéric DUVAL et Gilles SIOUFFI. *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion*, tome II, p. 337-365.)

³³ *Ibid.*, p. 337.

³⁴ *Ibid.*, p. 341-365.

³⁵ le pataouète : (déformation de Bab el-Oued, nom d'un quartier d'Alger) Familier. *Parler populaire des Français d'Algérie*. (LAROUSSE, *op. cit.*)

Le pataouète est un mélange du français, de l'arabe, de l'italien et de l'espagnol.

(REY, A., F. DUVAL et G. SIOUFFI, *op. cit.*, tome II, p. 342.)

le français, l'italien – l'italien eut une place marquante). Au Maroc la francisation est aussi étroitement liée à l'éducation, mais la tradition marocaine toujours reste.³⁶

2.4. La Francophonie

« Nous acceptons comme francophones tous ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue »³⁷ - Onésime Reclus

O. Reclus, l'inventeur du terme « francophonie », a été persuadé que la francophonie concerne avant tout la langue. Plus tard, Léopold Sédar Senghor a renouvelé la gloire de ce terme sous l'idée « d'une appartenance commune, par la langue partagée ; une appartenance culturelle, intellectuelle, entraînant un partage d'intérêts et une vision commune. »³⁸

Nous avons déjà évoqué le « francophonie » comme le terme, mais nous devons également mentionner l'institution créée en 1995, « Francophonie » qui est l'organisation complexe avec les fonctions des visions nationales, officielles, sociales.³⁹

Parmi les 57 États membres, nous classons la Tunisie et le Maroc. L'Algérie ne fait pas partie de la Francophonie !⁴⁰ C'est une sorte d'un paradoxe si nous prenons en compte que l'Algérie est un grand pays francophone. Les raisons pour lesquelles l'Algérie n'est pas reconnue en tant que telle seront analysées en décrivant la situation aujourd'hui au Maghreb (*Chapitre 4.4. et 6.*).

3. Qu'est-ce que le Maghreb ?

3.1. L'origine du mot « Maghreb »

« Maghreb » est un terme adopté par les Arabes, pendant la période classique qui est caractérisée par la naissance de l'Islam et de l'arabisation.⁴¹ Du point de vue étymologique, nous parlons de « Pays du soleil Couchant »⁴². En réalité nous parlons de quatre ou cinq

³⁶ REY, A., F. DUVAL et G. SIOUFFI, *op. cit.*, tome II, p. 347-350.

³⁷ *Ibid.*, p. 433.

³⁸ *Ibid.*, p. 434.

³⁹ *Ibid.*, p. 435.

⁴⁰ *L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)* [en ligne].

⁴¹ *Histoire du Maghreb* [en ligne].

⁴² le terme Maghreb (mot arabe signifiant « le Couchant ») : désigne les pays du soleil couchant – l'Occident nord-africain – par opposition au Machreq (« le Levant »), qui fait référence aux pays du soleil levant – l'Orient arabe. Dans son acception traditionnelle, le Maghreb comprend le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, trois anciens pays berbères, islamisés et arabisés. En 1989 a été créée l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui réunit, outre ces pays, la Libye et la Mauritanie. (LAROUSSE, *op. cit.*)

pays⁴³ de l'Afrique du Nord : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie, mais nous désignons le plus souvent les trois premiers pays (c'est-à-dire sans la Mauritanie).⁴⁴ Géographiquement, c'est un territoire « entre l'Atlantique et la Méditerranée, avec un massif montagneux, l'Atlas, laissant à l'ouest et à l'Est deux grandes plaines et découpé au nord en de multiples petits bassins. »⁴⁵

Tout comme les pays du Maghreb, la notion « Maghreb » a également son évolution et histoire. Durant la colonisation, la désignation « l'Afrique du Nord » a été liée avec la période romaine, tandis que « Maghreb » est oublié. Puis, ce terme renaît avec les indépendances où il commença à être utilisé par les historiens nationalistes pour désigner ceux qui ont lutté contre la colonisation et l'occupation française.⁴⁶

3.2. Les pays du Maghreb (Annexe 11.2.)

Le Maghreb francophone contient quatre pays : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et « d'un degré moindre » la Mauritanie, alors « le Maghreb francophone désigne les pays du Maghreb colonisés par la France et où la langue française continue, contre vents et marées, à jouir d'un statut privilégié. »⁴⁷.

En réalité, nous allons nous concentrer sur ces 3 pays maghrébins. Premièrement, sur l'Algérie qui appartient aux plus grands pays francophones, et elle est plus de quatre fois la France. Son histoire est assez riche grâce à la colonisation française qui a commencé en 1830. Après une longue lutte, elle a regagné son indépendance en 1962. Puis sur la Tunisie, le plus petit des états du Maghreb qui a été le Protectorat pour 75 ans. Et enfin, sur le Maroc qui est le dernier pays francophone qui est le sujet de ce travail. Ce pays avec une population très évoluée, a été occupé par la France de 1912 jusqu'à 1956. De plus, il a été aussi occupé par les Espagnols.⁴⁸

⁴³ *A l'origine 5 pays – l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. Aujourd'hui, plutôt 4 pays (sans la Lybie).* (THIBAUT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne], p. 1.)

⁴⁴ KATAN BENSAMOUN, Yvette, Rama CHALAK et Jacques-Robert KATAN. *Le Maghreb: De l'Empire ottoman à la fin de la colonisation française*, p. 7.

⁴⁵ DREYFUS, François-Georges. *Introduction à l'histoire du Maghreb* [en ligne], p. 11.

⁴⁶ *Histoire du Maghreb* [en ligne].

⁴⁷ AZOUZI, Ammar. *Le français au Maghreb: statut ambivalent d'une langue* [en ligne], p. 39.

⁴⁸ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 1.

4. Histoire

4.1. L'Afrique du Nord avant la colonisation

L'histoire de l'Afrique du Nord avant la colonisation peut être analysée selon différents critères. Premièrement nous parlerons du peuplement, ainsi que des langues. Puis, nous évoquerons la terre de passage et les invasions⁴⁹, et enfin, l'Empire ottoman.

4.1.1. Le peuplement et les langues

Si nous parlons du Maghreb, nous devons indiquer la berbéricité du Maghreb⁵⁰. Les premières fondations arabes, datent de l'an 900. Avec ces fondations, se sont créées l'islamisation⁵¹ et l'arabisation^{52 53}.

Concernant l'islamisation, ce n'est que le résultat qui représente l'homogénéité de l'Afrique du Nord depuis la conquête arabe du VII^e au IX^e siècles. La religion est devenue très importante pour tout le territoire et elle a influencé toute la vie quotidienne. Comme nous l'avons mentionné, le peuple du Maghreb s'appelle les Berbères, mais nous distinguons les Berbères et les Berbères arabisés. Ensuite, il y a des minorités comme les Juifs et les Noirs qui ont aussi leur propre histoire, mais cependant ils créent « une seule population constituée de deux groupes, les berbèrophones et les arabophones »⁵⁴ (*Chapitre 5.*)⁵⁵

4.1.2. La terre de passage et d'invasions

De 1100 à 147 avant J.-C., ces sont les Phéniciens et les Carthaginois qui ont exercé le contrôle maritime du Maghreb.⁵⁶ Après une longue période, ils ont été battus par les Romains. Ensuite, c'est le christianisme qui s'est installé vers 180 après J.-C.⁵⁷ Ces sont les Romains qui ont posé les fondements de la civilisation française en Afrique du Nord. Ce fait est vraiment important du point de vue historique (pour la colonisation en 1830, *Chapitre 4.2.*).

⁴⁹ la terre de passage et les invasions – le terme utilisé par B. Stora dans ses notes de cours : *Le Maghreb colonial (1830-1956)*. (STORA, Benjamin. *Le Maghreb colonial* [en ligne].)

⁵⁰ la berbéricité du Maghreb – le terme utilisé par B. Stora dans ses notes de cours : *Le Maghreb colonial (1830-1956)*. (Ibid.)

⁵¹ l'islamisation : *Convertir à l'islam.; Appliquer la loi islamique dans divers secteurs de la vie publique et sociale*. (LAROUSSE, *op. cit.*)

⁵² l'arabisation: *Donner à un pays, à une institution, etc., un caractère propre à la civilisation ou à la langue arabe*. (Ibid.)

⁵³ MOURGUE, Alain. *Histoire du Maghreb de la conquête Arabe jusqu'au XV^{ème} siècle* [en ligne], p. 1.

⁵⁴ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 13.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 11-13.

⁵⁶ STORA, B., *op. cit.*

⁵⁷ MOURGUE, A., *op. cit.*, p. 1.

Au 5^e siècle, les Vandales sont arrivés en Afrique et ont détruit toutes traces des civilisations antérieures. Puis, les Byzantins ont introduit l'église d'Orient⁵⁸ et ont provoqué des conflits avec les églises non-chrétiennes.⁵⁹

L'Empire byzantin a été affaibli par les invasions arabes vers 647. La première invasion a été tournée vers la Tunisie où a été fondé Kairouan par Oqba Ibn Naafi (un général arabe). En 695 les Byzantins ont été définitivement chassés de l'Afrique du Nord par Hasan Ibn Numan (un général musulman).⁶⁰ C'est la période durant laquelle nous avons reconnu l'islamisation et l'arabisation. Aussi, nous pouvons parler des grandes dynasties musulmanes qui sont berbères et qui ont été installées en Afrique du Nord.⁶¹

Au 8^e siècle, le Maghreb est sous la prédominance des Musulmans. Ils y ont créé les États « autonomes », notamment en 787 au Nord de l'Algérie. Les Aghlabides⁶² se sont installés en Algérie et en Tunisie. Le dernier émir Ziyadat Allah III vers 902 a été obligé de partir à cause des invasions berbères (qui appartiennent aux chiites⁶³). Ubayd Allah al-Mahdi y a fondé la dynastie des Fatimides qui a gagné temporairement la Tunisie, le Nord du Lybie et le Sud de l'Algérie. Le Maroc a été un royaume, mais après il a été aussi pris par les Fatimides. Vers 1000, les Berbères ont pris la langue arabe comme la langue de la communication, de la culture et de l'administration. C'est ce que nous appelons l'arabisation. Au 13^e siècle le Maghreb a été définitivement divisé.⁶⁴

4.1.3. L'Empire ottoman

De 1516 à 1830, nous parlons de l'Empire ottoman. En d'autres termes, c'est l'Afrique du Nord entre les Espagnols et les Turcs du 16^e siècle au 19^e siècle.⁶⁵

En Algérie, les Turcs se sont installés depuis le 16^e siècle. Concernant la Tunisie, ce pays a été considéré comme une simple province de l'Empire ottoman. Le Maroc a appartenu aux pays avec la position la plus favorisée. Il dispose d'une ouverture sur deux mers, il est le plus

⁵⁸ l'église d'Orient : *les églises chrétiennes représentées par les juifs berbères.*

(STORA, B., *op. cit.*)

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ KLÍMA, Jan. *Dějiny Afriky*, p. 64-66.

⁶¹ STORA, B., *op. cit.*

⁶² les Aghlabides : *une dynastie arabe d'émirs.*

(KLÍMA, J., *op. cit.*, p. 64-66.)

⁶³ les chiites : *Courant de l'islam né du schisme des partisans d'Ali à propos de la désignation du successeur du Prophète ; ensemble doctrinal commun aux musulmans qui se réclament de ce courant (druzes, alawites, ismaéliens, duodécimains, zaydites).*

(LAROUSSE, *op. cit.*)

⁶⁴ KLÍMA, J., *op. cit.*, p. 64-66.

⁶⁵ STORA, B., *op. cit.*

proche de l'Europe (le Gibraltar), etc. Il devient alors évident que le Maroc est un pays qui fait souvent l'objet d'invasions ; portugaises, espagnoles, turques.⁶⁶

4.2. La colonisation du Maghreb (Annexe 11.3)

Il existe beaucoup d'informations touchant le colonialisme. C'est un thème très étendu et pourtant nous essayerons de choisir les données essentielles concernant la colonisation du Maghreb par les Espagnols, les Portugais et les Français. Au 16^e siècle les Espagnols conquièrent Grenade, puis continuèrent en Afrique du Nord où étaient déjà installés les Portugais. La Tunisie appartenait aux Espagnols. Au 17^e siècle, l'Algérie fut bombardée par l'Angleterre, la France et les Pays-Bas. Le Maroc était quant à lui, occupé par les Portugais. Tous les pays du Maghreb furent très instables durant cette période, avec notamment beaucoup de changements politiques.⁶⁷ Le but de ce travail n'est pas de décrire précisément tous les événements historiques dans les pays du Maghreb, mais de choisir les informations intentionnelles pour une compréhension de la situation linguistique maghrébine de nos jours.

4.2.1. La France en Algérie

Ils existent plusieurs raisons pour lesquelles la France s'est installée en Algérie. Une des causes fut la concurrence avec l'Angleterre concernant le contrôle de la Méditerranée. Puis, la France voulut conquérir, « or, les conquêtes sont interdites en Europe. Donc il faut aller ailleurs, en Afrique. »⁶⁸. Aussi la situation économique conduit la France vers Algérie, car après les guerres et les conquêtes, la France dut payer les réparations à l'Angleterre et le port d'Alger offrit une richesse.⁶⁹

La conquête de l'Algérie est datée de 1830 à 1847. Le 14 juin 1830, cela fut un choc pour les pays du Maghreb. Sous Charles X, la France fit une expédition en Alger où elle dut faire face aux problèmes avec la domination turque et la reddition d'Abd el-Kader⁷⁰. Finalement, « Abd El-Kader préféra alors se rendre aux Français le 23 décembre 1847 »⁷¹. Il fut chassé, c'est pourquoi il décéda en exil. Après la Révolution en France de 1848, la situation en Algérie changea. Ce qui fut typique pour cette époque, fut une assimilation de l'Algérie à la France. Il

⁶⁶ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 27-43.

⁶⁷ KLÍMA, J., *op. cit.*, p. 86-89.

⁶⁸ STORA, B., *op. cit.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Abd el-Kader : « *Un despote éclairé qui mena la guerre sainte contre les Français. Il se proclama émir des croyants. Dès 1831, son père le fit proclamer sultan des Arabes. Abd El-Kader put imposer son autorité sur les deux tiers de l'Algérie.* » (KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 55.)

⁷¹ *Ibid.*, p. 58.

s'agissait notamment de changements politiques – l'administration, la participation de l'Algérie à la vie politique française, etc. Dès le 2 mars 1848, l'Algérie fut proclamée le territoire français. Cette politique de l'assimilation qui a été posée en Algérie est assez importante pour notre sujet. Depuis la conquête de l'Algérie en 1830, aussi la Tunisie et le Maroc furent forcés d'effectuer certaines réformes pour être capables de faire face aux poussées des puissances coloniales européennes.⁷²

4.2.2. L'extension de la puissance française en Tunisie et au Maroc

En Tunisie, à partir de 1837, une crise sociale et politique donna lieu à de nombreuses révoltes. La fin de l'Empire ottoman fut proclamée en 1870 quand la France prépara une intervention militaire. En 1881 la Tunisie devient le protectorat de la République française.⁷³

L'origine de l'histoire coloniale du Maroc est la même que celle de la Tunisie, c'est-à-dire en 1830, même si les premières attaques de la France envers le Maroc datent de 1844. À cette époque, comme déjà mentionné, Abd El-Kader était l'émir en Algérie qui a protégé le Maroc contre le bombardement du littoral, mais pourtant le Maroc a été défait. Plus tard, l'Espagne (la guerre avec l'Espagne, 1859-1860) commença également à agresser le Maroc, mais le Royaume-Uni est intervenu. En 1912, les Français occupaient la plupart du pays, mais c'est Moulay Hafid qui fut proclamé le sultan à Marrakech en 1907 et qui régna sur le Maroc. Le traité de Fès du 30 mars 1912 proclama l'installation du protectorat de la République française. Il était nécessaire d'instituer un nouveau régime avec beaucoup de réformes et nous pouvons considérer cette politique très semblable à celle en Algérie.⁷⁴

4.3. Les indépendances des pays du Maghreb

La lutte pour l'indépendance n'a pas toujours été violente. Nous pouvons utiliser aussi le terme « décolonisation » pour parler de la libération des pays du Maghreb de la domination française. Dans le cas de la Tunisie et du Maroc, la décolonisation a été effectuée pacifiquement, mais au contraire, l'Algérie a fait face à la guerre, aux violences et aux combats désastreux qui ont ravagé l'histoire de ce pays jusqu'à présent.

⁷² KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 55-76.

⁷³ STORA, B., *op. cit.*

⁷⁴ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 109-120.

4.3.1. La décolonisation de la Tunisie et du Maroc

Quand nous parlons de la décolonisation « pacifique », nous devons préciser qu'elle n'a pas été effectuée sans aucun problème. Il y eut des conflits violents (p. e. les partisans, les parties politiques radicaux, etc.), mais moins importants en comparaison avec l'Algérie. En Tunisie, c'était une sorte de résultat des négociations entre le Résident général⁷⁵, Bourguiba⁷⁶ et le gouvernement français. La fin définitive du protectorat remonte à 1956 où le gouvernement de Guy Mollet en France a reconnu l'indépendance.⁷⁷

Après la Seconde guerre mondiale, les Français n'ont pas voulu renoncer au Maroc. De plus, le Maroc a toujours eu une position très profitable pour tout le monde. Depuis 1943 des demandes ont été présentées à la France touchant l'abolition de l'occupation française ou la souveraineté pour le Maroc. C'était également la question des négociations entre la France et les représentants du Maroc. Après la conférence d'Aix-les-Bains en 1955, ce fut Mohammed Ben Youssef (dit Mohammed V) qui rentra au trône après son retour d'exil à Madagascar. En mars 1956, la dernière négociation eut lieu à Paris où René Coty, Président de la République et Mohammed V ont proclamé l'indépendance définitive du Maroc.⁷⁸

4.3.2. La guerre en Algérie

La guerre d'Algérie dura presque dix ans (de 1954 à 1962). Avant ce conflit, les Algériens avaient déjà exprimé leurs aspirations nationales contre l'occupation, mais ces manifestations n'ont pas été exaucées par la France. La situation s'est aggravée après la promulgation de l'indépendance de la Tunisie et du Maroc en 1956. Les dessous de la guerre d'Algérie, se caractérisent par le conflit entre l'Algérie et la France en 1945. Cette année les Algériens célèbrent la fin de la Seconde guerre mondiale avec un grand dégoût pointé contre le colonialisme. Ce fut une véritable lutte. Ce conflit mit fin à la cohabitation pacifique des Français et des Algériens.⁷⁹

Les troubles graves commencèrent en 1954 avec la création du Front de libération national (FLN) par les indépendantistes algériens qui s'étaient donné pour but de lutter contre

⁷⁵ le Résident général – *un représentant officiel du gouvernement français placé aux protectorats (Tunisie et Maroc). Depuis janvier 1952 Jean de Hauteclocque.*

(KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 323)

⁷⁶ Bourguiba – *le chef du mouvement nationaliste tunisien avant l'indépendance. Depuis 1957 il a été nommé le Président de la République tunisienne.* (Ibid., p. 225)

⁷⁷ Ibid., p. 323-336

⁷⁸ KLÍMA, J., *op. cit.*, p. 286-287.

⁷⁹ Ibid., p. 282-286.

l'occupation française. En octobre 1954 nous parlons de La Touissant rouge, le nom des attentats perpétrés par le FLN contre des personnes civiles (8 Pieds-Noirs⁸⁰ ont été tués). La France fut obligée de résoudre cette situation, c'est pourquoi François Mitterrand fut nommé ministre de l'Intérieur et voyagea en Algérie. Après son retour, le ministre proclama devant l'Assemblée : « L'Algérie, c'est la France »⁸¹.

En 1955 la situation s'aggrave davantage encore. Les violences augmentent et la France s'efforce de les noyer. A la suite des répressions, « 1272 à 7500 tués, selon les sources, par les Français »⁸². L'année 1956 est surnommée l'année terrible. Le nombre des effectifs militaires augmente et nous commençons à parler de l'opération de maintien de l'ordre⁸³. Depuis janvier 1957, une nouvelle phase qui s'appelle la bataille d'Alger a été ouverte. La France nomma le général Massu qui mena l'armée aux opérations militaires à Alger. En 1958, la crise est née et influença soit les événements algériens, soit la situation politique en France (la fin de la IV^e République). Charles de Gaulle⁸⁴ ouvra la possibilité de négociations touchant l'indépendance algérienne. Des négociations finales entre la France et le Gouvernement provisoire de la République algérienne eurent lieu en mai 1961. En juillet, Charles de Gaulle déclara : « La France accepte sans aucune réserve que les populations algériennes constituent un État entièrement indépendant [...] »^{85 86}.

Le 18 mars 1962, les accords d'Évian ordonnant le cessez-le-feu⁸⁷ furent signés. Selon le référendum sur les accords en avril 1962, la France les accepta. En juillet, un nouveau référendum d'autodétermination fut créé. Grâce à ce deuxième référendum, le 3 juillet 1962 l'indépendance de l'Algérie fut proclamée.⁸⁸

⁸⁰ Pieds-Noirs : *Français d'origine européenne installé en Afrique du Nord jusqu'à l'époque de l'indépendance.*
(LAROUSSE, *op. cit.*)

⁸¹ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 338.

⁸² *Ibid.*, p. 342.

⁸³ « opération de maintien de l'ordre » : *Cette guerre – que, jusqu'en 1999, l'État français s'obstina à ne désigner officiellement que par les termes d'« opérations de maintien de l'ordre » – allait apporter, après maints déchirements entre opposants réformistes et nationalistes, l'indépendance au peuple algérien.*
(LAROUSSE, *op. cit.*)

⁸⁴ Charles de Gaulle est entré en fonction du président du Conseil.
(KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 351-354.)

⁸⁵ *Ibid.*, p. 359.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 346-359.

⁸⁷ le cessez-le-feu : *Arrêt des hostilités.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

⁸⁸ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 361-362.

4.4. La situation aujourd'hui en Algérie, en Tunisie et au Maroc

En Tunisie depuis les années soixante-dix, nous pouvons parler du retour à la dictature, mais maintenant sous son propre Président Bourguiba. Depuis les années quatre-vingts, la crise économique s'est approfondie. La politique a changé assez rapidement. Ce qui est important, c'est qu'en 1989 la Tunisie a aidé à fonder l'Union du Maghreb arabe. Le nouveau Président Ben Ali a aussi présidé une politique de dictature, mais il a été très appréciée par l'Europe pour la stabilité de la Tunisie. Aujourd'hui la Tunisie semble stable et prospère avec une face amicale et calme. Le contraire a été prouvé en 2002 où sous Ben Ali, l'attentat islamique de la Ghriba eut lieu. L'année 2011 peut être désignée comme une des premières phase du « Printemps arabe » où le Président dut donner sa démission. Depuis 2011, le Président de la République tunisienne est Moncef Marzouki. La situation n'est pas définitivement résolue et l'islamisation toujours y pose beaucoup de problèmes.⁸⁹

Le Royaume du Maroc a été présenté comme un pays islamique, mais modéré. A la fin du XX^e siècle, il tacha de rendre les anciens enclaves espagnols. C'est la raison, pour laquelle, en 2002, le Maroc fit face à l'affaire de l'îlot Persil (en espagnol Perejil). En 2003 il fut touché par la guerre contre le terrorisme. En 2004 il coopéra avec l'UE. Le « Printemps arabe » provoqua beaucoup de manifestations et ces désordres continuèrent jusqu'au début de 2012.⁹⁰

Dans les années 1970, la politique d'Algérie se veut plus socialiste qu'islamiste. Le nouveau Président de la République algérienne démocratique et populaire a amélioré beaucoup les relations internationales. Dans les années quatre-vingts, il y eut une crise économique, mais aussi sociale. Les citoyens et les jeunes manifestèrent et ce conflit eut pour conséquences cinq cents victimes. La Constitution de 1989 a parlé de l'islamisme et le FLN a dominé à travers pays. De 1991 à 2002, l'Algérie fut tourmentée par la guerre civile. La situation fut vraiment grave et la tension liée à l'économie et à la guerre civile a subsisté. En 1999, le nouveau Président Abdelaziz Bouteflika stabilisa le pays par plusieurs mesures appliquées. Suite de sa popularité augmentée, en 2008 il fut confirmé dans sa fonction pour son quatrième mandat. Les événements mondiaux autour de l'année 2011 influencèrent la sérénité de l'Algérie. Les radicaux voulurent changer le gouvernement, mais le Président resta et la démocratie fut confirmée. Pendant les élections législatives, ce fut le FLN « historique » qui gagna la rumeur

⁸⁹ KLÍMA, J., *op. cit.*, p. 416-493.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 420-496.

publique. Aujourd'hui la situation politique n'est pas encore résolue. La situation des pays arabes a aujourd'hui beaucoup d'importance et influence fortement les pays du Maghreb.⁹¹

5. Les langues principales dans les pays du Maghreb

Ce qui est typique pour le Maghreb, c'est indiscutablement la diversité linguistique qui s'étend à travers l'Afrique et compte souvent des locuteurs multilingues. A la première place, le Coran influence la situation sociolinguistique du Maghreb, autant que la politique. La diversité linguistique est assez large, car il n'y a pas uniquement les langues berbères ou les langues arabes qui sont les langues du peuple autochtone. Comme le Maghreb fut souvent le but des colonisateurs, ils apportèrent aussi les langues européennes (notamment le français) dans l'Afrique du Nord.

5.1. La langue berbère⁹²

Ils existent d'environ 300 langues et dialectes berbères (*Annexe II.4*) dans l'Afrique du Nord. Quand nous parlons de Maghreb, nous devons mentionner la langue touareg⁹³ qui est typique pour l'ancien peuple berbère. Ce sont les Berbères qui furent mélangés avec les Arabes sémitiques. La langue berbère est classée en deux groupes : les langues berbères de l'ouest et les langues berbères du nord. Les premières sont utilisées en Mauritanie, au Maroc et en Algérie. Les deuxièmes, les langues kabyles⁹⁴ sont aussi utilisées par exemple en Algérie et dans les autres pays africains.⁹⁵

Après l'invasion arabe au 7^e siècle⁹⁶, la population maghrébine adopta la langue arabe en plus de la langue berbère.⁹⁷ La coexistence des Berbères et des Arabes laissa naître l'arabisation et l'islamisation (*Chapitre 4.1.1*). Avec cela, nous pouvons aussi remarquer « l'influence de la langue arabe sur le monde berbère qui s'est propagée assez rapidement et, ceci pratiquement sur tous les territoires du Maghreb »⁹⁸. Les berbérophones « représentent 50 % de la

⁹¹ KLÍMA, J., *op. cit.*, p. 417-495.

⁹² les langues berbères : *Ensemble de langues appartenant à la famille chamito-sémitique, parlées par les Berbères.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

⁹³ la langue touareg : *Langue berbère parlée par les Touareg. (Il s'écrit grâce à l'alphabet arabe ou à un alphabet particulier, le tfinagh.* (Ibid.)

⁹⁴ la langue kabyle : *Langue berbère parlée en Grande Kabylie et dans l'ouest de la Petite Kabylie* (Ibid.)

⁹⁵ KRUPA, Viktor. *Jazyky sveta*, p. 385.

⁹⁶ MOURGUE, A., *op. cit.*, p. 1-3.

⁹⁷ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 13-14.

⁹⁸ KHELEF, Fatma et Redouane KEBIËCHE. *Évolution ethnique et dialectes du Maghreb* [en ligne], p. 22.

population en Algérie, 60 % au Maroc et seulement 2% en Tunisie »⁹⁹. En résultat, il y a différents parlers berbères et dialectes maghrébins (*Chapitre 5.3*).

5.2. La langue arabe¹⁰⁰

La langue arabe est considérée comme la langue sacrée et « l'arabe devint le support de l'unité culturelle et religieuse du Maghreb »¹⁰¹. C'est pourquoi nous reconnaissons la langue arabe comme la langue de la poésie préislamique (le 6^e siècle) et la langue du Coran (le 7^e siècle). La littérature arabe appartient aux littératures les plus riches du monde, car cette langue fut utilisée par le peuple musulman dans l'Afrique entière. Dans l'Afrique, l'arabe joua un rôle similaire au latin pour l'Europe.¹⁰²

L'arabe classique est une langue enseignée aux écoles, mais peu parlée, car elle dispose de règles très strictes. C'est la raison pour laquelle elle est une langue utilisée pour les affaires formelles et pour la communication inter-arabe. A côté de l'arabe classique, il y a l'arabe standard moderne (ou standard contemporain) et l'arabe intermédiaire. L'arabe standard moderne est une variante évoluée de l'arabe littéraire et il est pratiqué dans les médias, le débat politique, la littérature contemporaine, etc. L'arabe intermédiaire est une variante simplifiée de l'arabe standard moderne, mais il a toujours une position plus élevée que les dialectes arabes.¹⁰³

5.3. Les dialectes berbères et arabes

Les dialectes sont une partie indispensable à la vie quotidienne des Maghrébins. Premièrement nous trouvons la langue touareg qui est la moins influencée par la langue arabe, mais aussi elle est également la plus lointaine des autres langues berbères. Quand nous décrivons le classement des langues berbères, nous parlons de celles de l'ouest ; le tachelhit (le cheluh¹⁰⁴) qui est un dialecte parlé au Maroc, mais aussi à l'ouest d'Algérie, le rifain au Maroc et puis le tamazight¹⁰⁵ (ou l'amazighe¹⁰⁶) en Algérie (de plus, il est depuis 2002 reconnu comme la langue nationale de l'Algérie)¹⁰⁷ et au Maroc.¹⁰⁸

⁹⁹ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰⁰ la langue arabe : *Langue sémitique parlée principalement en Afrique du Nord, dans le Proche-Orient et en Arabie.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹⁰¹ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰² KRUPA, V., *op. cit.*, p. 379-381.

¹⁰³ KHELEF, F. et R. KEBIËCHE, *op. cit.*, p. 26-29.

¹⁰⁴ le tachelhit ou le cheluh : *Dialecte berbère parlé dans le sud du Maroc.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹⁰⁵ le tamazight : *Dialecte berbère parlé au Maroc dans le Haut Atlas, le Moyen Atlas et le Rif ainsi qu'en Algérie (Kabylie) où il est devenu langue nationale à côté de l'arabe.* (Ibid.)

L'arabe dialectal est une autre langue qui est utilisée au Maghreb. En réalité, c'est une langue maternelle qui est plus ou moins influencée par d'autres aspects. En Algérie, il s'appelle l'arabe maternel ou algérien. « En effet, l'arabe populaire algérien, et plus généralement l'arabe populaire maghrébin, se distingue des dialectes parlés au Moyen-Orient souvent plus proche de l'arabe classique. »¹⁰⁹ L'arabe dialectal algérien apparaît à travers tout le Maghreb, mais avec différentes spécifications. Ce qui est typique pour l'arabe dialectal, c'est la présence d'emprunts étrangers (principalement au français), autant que des changements qui varient selon la région (le dialecte algérois influencé par le berbère et le turc, le dialecte oranais par l'espagnol, le dialecte constantinois par l'italien, le dialecte tlemcenien par l'arabe andalou, etc.).¹¹⁰

5.4. Le français

L'implantation des Français au Maghreb vint avec la colonisation de l'Afrique du Nord (*Chapitre 4.2*). Avec cela, il est bien évident que le procès de la francisation¹¹¹ commença. La langue française est toujours considérée comme un héritage des colonisateurs français, mais elle fut nécessaire pour l'administration et politique, autant que pour l'éducation.

5.4.1. La scolarisation française au Maghreb

La politique linguistique en Algérie posa beaucoup de problèmes qui furent liés aux échanges culturels qui ouvrirent de nouvelles perspectives à résoudre. Premièrement il fut nécessaire d'éduquer la population maghrébine, parce que la plupart était sans formation. En réalité, les Français firent face à un immense analphabétisme des Maghrébins.¹¹²

« Dès le début de l'installation des Français en Algérie, les autorités confrontées au problème de la scolarisation des enfants des colons, agirent sans plan préconçu. »¹¹³ Le français pénétra à tous les niveaux d'enseignement. Au début nous parlons des écoles « maures-français » (c'est-à-dire d'un enseignement double qui combine l'éducation en français avec celle en arabe). Puis ce sont des écoles « arabes-françaises ». La raison est simple. Avant, les écoles « maures-français » ne connurent pas un succès, car il y avait une barrière de langue. Il fut

¹⁰⁶ *Les langues parlées au Maghreb* [en ligne], p. 1.

¹⁰⁷ KHELEF, F. et R. KEBIËCHE, *op. cit.*, p. 28-29.

¹⁰⁸ KRUPA, V., *op. cit.*, p. 385.

¹⁰⁹ KHELEF, F. et R. KEBIËCHE, *op. cit.*, 28.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 27-28.

¹¹¹ la francisation : *Action de franciser ; fait d'être francisé : La francisation d'un terme anglais.*

(LAROUSSE, *op. cit.*)

¹¹² THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 5-6.

¹¹³ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 243-244.

inévitables de rétablir la position de l'arabe, « langue dans laquelle on devait traduire les matières de base de l'école primaire »¹¹⁴. En 1850, les écoles « arabes-françaises » se créèrent. Dans ce type des écoles, le maître musulman joua un rôle de traducteur pour les besoins du maître français.¹¹⁵

Comme la scolarité française et « chrétiens » ne correspondait pas à l'éducation coranique, cela posait problème ; mais cependant, cela fut une des seules opportunités pour coexister avec l'administration française. Ainsi, le système scolaire reprit l'enseignement traditionnel, mais toujours avec la présence du français. En 1870, l'opposition avec l'enseignement français s'aggrava et les écoles arabes-françaises eurent des problèmes financiers, car les Musulmans refusèrent de les financer. A partir de 1883, Jules Ferry¹¹⁶ codifia le décret sur l'obligation scolaire de 1881 en Algérie. En ce temps-là, les écoles françaises furent présentées dans chaque département. Après la Première Guerre mondiale, la France décida de compenser « les insuffisances du système scolaire français pour les Musulmans »¹¹⁷. Ce fut ce que nous appelons l'action scolaire des oulémas¹¹⁸. Devant cette opération, il fut possible de former un maximum d'enfants (aussi musulmans), mais au contraire, les fonctions publiques restèrent fermées pour les Algériens.¹¹⁹

En Tunisie et au Maroc, l'enseignement traditionnel fut conservé, mais avec des modifications apportées par les Français. En ce qui concerne l'enseignement « étranger » avant les Français, en Tunisie il y eut les écoles privées italiennes et anglaises à côté d'un enseignement traditionnel. En fait, ce fut le même cas dans les autres pays du Maghreb, les écoles coraniques dirigées par les Musulmans. Sous le protectorat, il fut nécessaire d'adopter aussi une école française. « Les Tunisiens, gardant leur identité nationale, devaient conserver leur système éducatif traditionnel auquel les Français apporteraient les seules modifications dont la nécessité s'imposait à tous. »¹²⁰ Alors en Tunisie, nous parlons de la coexistence de deux types d'enseignement. Au Maroc, l'école créa un instrument de la colonisation. Après l'implantation des Français, le Maroc « a une créance sur le protectorat français et fit créer des écoles franco-arabes, à côté des écoles coraniques, auxquelles, contrairement à ce qui s'était

¹¹⁴ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 244-245.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 245.

¹¹⁶ Jules Ferry : *Avocat et homme politique français (Saint-Dié 1832-Paris 1893)*. (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹¹⁷ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 250-251.

¹¹⁸ ouléma (ou uléma) : *L'uléma est celui qui étudie le Coran et les commentaires, et qui connaît le droit musulman*. (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹¹⁹ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 245-251.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 255.

passé en Algérie, on ne toucha pas »¹²¹. De l'autre côté, les lycées français furent fermés aux jeunes musulmans et cela donna lieu à une rénovation de l'enseignement musulman qui ne fit aucun filtrage « injuste » et fut meilleure pour les élèves d'origine marocaine.¹²²

Bien que la langue française joua un rôle très important durant le colonialisme, cela ne dura que jusqu'à la libération qui arriva dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, ainsi que l'implantation de la politique d'arabisation.¹²³ Pourtant, il est évident qu'après beaucoup d'années d'occupation française, il en reste quelques traces (*Chapitre 6. et 7.*).

6. La situation linguistique aujourd'hui au Maghreb

La situation linguistique est toujours un peu compliquée, car le peuple maghrébin fait face au multilinguisme qui se voit dans la vie quotidienne de la même manière que dans l'administration. Nous devons prendre en considération des différences entre l'usage pour fonctions prestigieuses et non prestigieuses (*Annexe 11.5.*) qui caractérisent la diglossie¹²⁴ au Maghreb.¹²⁵

6.1. Les langues officielles

« La langue nationale et officielle du Maghreb, c'est-à-dire la langue administrative, des médias et de l'école est l'arabe. »¹²⁶ C'est l'arabe littéraire (dit littérale ou l'arabe classique)¹²⁷ qui survécut jusqu'à nos jours, et gagna la position de langue officielle dans les pays arabes et dans les pays du Maghreb.¹²⁸ Il est nécessaire de mentionner que l'arabe actuel n'est pas exactement le même que l'arabe classique du Coran, mais il est évolué à la forme de l'arabe moderne standard. L'arabe littéraire figure dans la Constitution et puis, il reste pour les personnes bien instruites.¹²⁹

Nous considérons le Maroc comme un des principaux territoires berbèrophones, en 2011 cela fut officialisé. « Depuis le 1^{er} juillet 2011, l'amazighe constitue une langue officielle de

¹²¹ KATAN BENSAMOUN, Y., R. CHALAK et J.-R. KATAN, *op. cit.*, p. 259.

¹²² *Ibid.*, p. 253-269.

¹²³ *Les langues parlées au Maghreb* [en ligne], p. 4.

¹²⁴ la diglossie : *Situation de bilinguisme d'un individu ou d'une communauté dans laquelle une des deux langues a un statut sociopolitique inférieur.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹²⁵ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 4.

¹²⁶ *Les langues parlées au Maghreb* [en ligne], p. 1.

¹²⁷ KHELEF, F. et R. KEBIËCHE, *op. cit.*, p. 26.

¹²⁸ KRUPA, V., *op. cit.*, p. 379-381.

¹²⁹ *Les langues parlées au Maghreb* [en ligne], p. 1.

l'État »¹³⁰ Nous avons déjà mentionné le tamazight ou l'amazighe (*Chapitre 5.3.*), mais jusqu'ici c'était simplement un dialecte parmi les autres. Maintenant nous sommes capables de comprendre les statistiques qui justifient cette démarche. « Aujourd'hui le Maroc est au sein des pays du Maghreb avec 40 % de locuteurs qui cependant parlent des dialectes forts différents. L'Algérie compte environ 30% de berbérophones et la Tunisie 3 %, soit environ 14 millions de berbérophones pour 48 millions d'arabophones. »¹³¹

6.2. Les différents parlers

Nous avons décrit les langues qui sont parlées au Maghreb dans la chapitre qui précède (*Chapitre 5.*), mais sans prendre en considération une situation qui varie selon les pays.

6.2.1 En Algérie

Pour l'Algérie, la diversité linguistique est la plus importante que dans d'autres états maghrébins. Il y a l'arabe algérien qui est fortement influencé par les langues européennes (l'espagnol, le turc, le français, l'italien) à cause de sa position géographique. De plus, tous les Algériens doivent faire face au plurilinguisme. En Algérie nous pouvons entendre l'arabe et ses dialectes régionaux autant que le français, le kabyle, le chaoui¹³², le m'zabi¹³³ et le targui (la langue touareg).¹³⁴

6.2.2 En Tunisie et au Maroc

En Tunisie, nous pouvons aussi voir la richesse linguistique grâce aux peuples et aux cultures qui y furent implantés jusqu'à aujourd'hui. Comme nous l'avons déjà dit, l'arabe est une langue officielle. A côté de l'arabe, il y a le français qui a sa position dans l'enseignement des langues en Tunisie. L'anglais est la deuxième langue étrangère qui joue un rôle important. En ce qui concerne les différents parlers, nous parlons du plurilinguisme¹³⁵ qui se manifeste par doublement, « d'un bilinguisme arabe/ français auquel s'ajoute une ouverture plus ou moins importante sur d'autres langues »¹³⁶ (*Annexe 11.6.*). En ce qui concerne le dialectal tunisien, en

¹³⁰ *Les langues parlées au Maghreb* [en ligne], p. 1.

¹³¹ *Ibid.*, p. 1.

¹³² chaoui : le mot d'origine arabe, désignant ceux qui vivent de l'élevage, en Algérie les tirbus de la région de Aurès. (KHELEF, F. et R. KEBIËCHE, *op. cit.*, p. 32.)

¹³³ m'zabi : Région du Sahara algérien (wilaya de Ghardaïa), s'étendant sur un plateau rocheux coupé de profonds ravins, la Chebka. (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹³⁴ KHELEF, F. et R. KEBIËCHE, *op. cit.*, p. 26-29.

¹³⁵ le plurilinguisme : Situation d'un individu, d'un groupe plurilingue (Qui est en plusieurs langues différentes. Qui peut utiliser couramment plusieurs langues.). (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹³⁶ MEJRI, Salah, Mosbah SAID et Inès SFAR. *Plurilinguisme et diglossie en Tunisie* [en ligne], p. 56.

réalité c'est la langue maternelle des Tunisiens – c'est une langue de communication, il est réalisé spontanément sans apprentissage et il n'existe qu'à la forme orale.¹³⁷

En ce qui concerne les différents parlers marocains, nous pouvons les classer en groupes monolingues, bilingues, trilingues et quadrilingues. Comme il y a une présence d'une large quantité de langues (le berbère, l'arabe dialectal, l'arabe standard, le français), la plupart des Marocains doivent parler chacune d'elles. C'est la raison pour laquelle nous parlons encore une fois du plurilinguisme au Maroc. A côté de ces langages, nous devons aussi prendre en considération l'espagnol qui est comme le français un héritage des anciens colonisateurs. L'anglais joue un rôle important comme langue étrangère qui ouvre la porte au progrès.¹³⁸

6.3. Le statut du français

Bien que le français soit refusé aujourd'hui par les pays maghrébins, certains gens de la haute volée essaient de défendre cette langue européenne. Sans doute, le français ouvre une sorte d'accès vers l'Europe et facilite une communication, un commerce étranger, etc. Une preuve incontestable de la favorisation du français est visible dans tous les pays.

En Algérie, la langue française occupe une position assez favorable. Elle est toujours très importante pour l'éducation, ainsi que pour l'emploi, la télévision et la littérature. Nous avons déjà mentionné le plurilinguisme qui se manifeste par l'alternance codique entre les langages quotidiens.¹³⁹ En résultat, ce grand pays compte beaucoup de parlers francophones. Le français est présent dans l'enseignement supérieur, tandis qu'il est interdit dans l'enseignement primaire et secondaire.¹⁴⁰ A la vie quotidienne, le français influence considérablement les langues algériennes, car les Algériens utilisent des mots français, mais à la forme locale (*Chapitre 7*).¹⁴¹ Ensuite, dans de nombreux cas, les artistes choisissent le français pour leurs œuvres.

En Tunisie, le français est une « langue d'acquisition des connaissances »¹⁴² et « langue d'accès à l'Europe »¹⁴³. La présence de cette langue européenne est évidente. Elle influence les parlers tunisiens par la présence des mots français et inversement (*Chapitre 7*). En

¹³⁷ MEJRI, S., SAID M. et SFAR I., *op. cit.*, p. 57-58.

¹³⁸ MAJDI, Dr. Toufik. *Interculturalité et aménagement linguistique au Maroc : diversité et identité culturelle* [en ligne], p. 150-155.

¹³⁹ GRANDGUILLAUME, G., *op. cit.*, p.76-77.

¹⁴⁰ *Les langues parlées au Maghreb* [en ligne], p. 4.

¹⁴¹ GRANDGUILLAUME, G., *op. cit.*, p. 76-77.

¹⁴² BELTAÏEF, Lilia. *La langue Française dans le parler tunisien* [en ligne].

¹⁴³ *Les langues parlées au Maghreb* [en ligne], p. 4.

chiffres, nous parlons de 63,6 % de francophones sur la population de 10 millions d'habitants en Tunisie (en 2005).¹⁴⁴

Au Maroc, la langue française gagna une position privilégiée qui se manifeste dans plusieurs domaines. Le français touche la vie socio-économique ainsi que la vie scientifique et technologique. Le français est toujours très important, aussi comme la langue de culture, car la littérature marocaine écrite en français acquiert une popularité internationale.¹⁴⁵ Au total, le Maroc compte 13,4 % de francophones sur une population de 30,4 mille (en 2005).¹⁴⁶

7. L'influence des langues arabes au français contemporain et à l'inverse

La situation contemporaine dans les pays du Maghreb se caractérise par la diversité linguistique qui influence les langues arabes autant que le français. Ce sont les modifications qui caractérisent le français maghrébin, mais qui aussi enrichissent le vocabulaire du français généralement. Habituellement, nous sommes capables de distinguer des emprunts, des néologismes, etc. que les langues arabes et berbères apportent au français. Ainsi ce n'est pas seulement le français qui influence l'arabe lors de la période de la colonisation, c'est aussi l'arabe qui s'inscrit dans le français parlé au Maghreb et en France par cet enrichissement mutuel.

7.1. L'évolution du français maghrébin

Nous avons déjà parlé de l'évolution du français dès ses origines (*Chapitre 2.1.*), mais plutôt au sens général. En fait, le premier contact du français avec les pays du Maghreb date des XI^e ou XII^e siècles où nous découvrons une preuve écrite. Ce fut « des inscriptions attestent l'usage du latin écrit, [...] on peut aussi retenir l'installation d'un premier comptoir français à d'Annaba¹⁴⁷, autorisé par le Dey d'Alger¹⁴⁸ en 1560 [...] »¹⁴⁹. Néanmoins, quand nous voulons nous rapprocher des origines du français maghrébin, nous devons nous concentrer plutôt aux 19^e et 20^e siècles. Cette donnée est très importante en comparaison au français d'Amérique du Nord et des Îles.¹⁵⁰ Ainsi, nous pouvons dater le français moderne au 19^e siècle. En France, ce

¹⁴⁴ *Les langues parlées au Maghreb* [en ligne], p. 4.

¹⁴⁵ MAJDI, T., *op. cit.*, p. 152.

¹⁴⁶ *Les langues parlées au Maghreb* [en ligne], p. 4.

¹⁴⁷ Annaba (*Annexe 11.7.*) : *Port d'Algérie, chef-lieu de wilaya, au pied du massif de l'Edough, en bordure de la plaine d'Annaba, près de l'embouchure de la Seybouse. Bône fut occupée par les Français en 1832.*

(LAROUSSE, *op. cit.*)

¹⁴⁸ Dey D'Alger : *Titre porté par le chef de la Régence d'Alger de 1671 à 1830. (Il était élu par les chefs corsaires, puis par les officiers de l'armée.)*

(LAROUSSE, *op. cit.*)

¹⁴⁹ KHELEF, F. et R. KEBIËCHE, *op. cit.*, p. 23.

¹⁵⁰ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 3.

fut la période de la Restauration¹⁵¹ et d'un rétablissement du régime¹⁵²; l'Empire reprit le pouvoir politique. Puis, nous parlons d'un développement de l'industrie et du début de l'empire colonial français (la Tunisie et le Maroc furent placés sous la prédominance de la France). Bien que la popularité du français décroissa au niveau international, ce langage s'enracina dans les espaces coloniaux. Ensuite, au 20^e siècle, la politique en France fut compliquée. Ce fut la période de la IV^e République (1946-1958) qui fut ravagée par la guerre d'Algérie (*Chapitre 4.3.2.*). En 1967, le Conseil international de la langue française fut fondé pour conserver une unité et une pureté du français qui sert de langue maternelle à des millions de locuteurs en France, autant que hors de France (la Suisse, le Canada, etc.) et comme la langue de la culture et de la littérature en Afrique.¹⁵³

7.2. Le caractère du français maghrébin

Si le français maghrébin porte les traces d'un français du 19^e siècle et du 20^e siècle, nous devons aussi mentionner le caractère varié de cette langue.

En ce qui concerne la phonétique et l'orthographe, ce qui est typique pour le français moderne du 19^e siècle est la tendance apportée par la Restauration; le retour à la prononciation archaïque. Par exemple *oi* [we] ou [e]. L'orthographe se place sous les essais de la réforme qui fut refusée. En 1835, *le Dictionnaire de l'Académie* accepta certains changements, par exemple *le françois* fut remplacé par *le français* et *les enfans* par *les enfants*. La morphologie et la syntaxe furent enrichies par la langue des écrivains français. Le lexique fut sous l'effet de la révolution industrielle. Les nouveaux termes touchant la science et la technique exigèrent une nouvelle attribution des noms. Ce processus travailla essentiellement avec le latin et le grec. En ce temps-là, nous pouvons aussi constater une croissante popularité des anglicismes.¹⁵⁴

Le français exporté aux pays du Maghreb est principalement celui du 20^e siècle. Ainsi, le français maghrébin est très proche au français du sud de la France, ainsi que dans une certaine mesure, de la lingua franca¹⁵⁵ qui était typique pour les ports méditerranéens. C'est la raison pour laquelle la lingua franca influença plusieurs langues européennes avec lesquelles elle

¹⁵¹ la Restauration : *seconde Restauration; Nom donné au régime de la France, sous Louis XVIII et Charles X (1815-1830).* (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹⁵² le rétablissement d'un régime : *Nous parlons de la période avant la Révolution de Juillet qui commença en 1830.* (OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 114)

¹⁵³ *Ibid.*, p. 114-119.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 116-117.

¹⁵⁵ la lingua franca : *fut originellement un mélange de l'arabe, du français, de l'espagnol et de l'italien qui fut parlée aux portes méditerranéens jusqu'au 19^e siècle.* (VONDRÁČEK, A., *op. cit.*, p. 81.)

était en contact.¹⁵⁶ Pour introduire les caractéristiques linguistiques du français au Maghreb, nous devons toujours prendre en considération l'influence mutuelle de l'arabe dialectal, du berbère et du français. Ce cas sera le plus visible dans la dernière partie (*Chapitre 7.2.3.*), au lexique.

7.2.1. La phonétique et la phonologie

Pendant qu'en France la phonétique subit beaucoup d'échanges au 20^e siècle, la prononciation du français maghrébin eut tendance à réduire un vaste système vocalique du « français universel » et le rapprocha de l'arabe.

Car l'arabe dispose de trois phonèmes [i], [u], [a], le français maghrébin souvent confond ces voyelles. Puis, les nasales; les Maghrébins remplacent par [n], c'est le cas de la dénasalisation. La réalisation des consonnes est variable. Le plus souvent, nous pouvons entendre une confusion du phonème français [ʁ] par [R] vibrante ou par [X] constrictive vélaire.¹⁵⁷

Voyelles françaises	Confusions	Voyelles françaises maghrébines (sous l'influence de l'arabe)
[e]	→	[i]
[y]	→	[i]
[o]	→	[u]
[ø]	→	[e] ou [i]

(THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 7)

Touchant particulièrement les pays du Maghreb, nous pouvons parler de la situation en Tunisie. Il est sûr que nous remarquons à travers le Maghreb des faits mélodiques spécifiques, des accents, etc. En général, il importe à la génération ou au milieu dans lequel le locuteur vit. La prononciation varie chez les hommes et les femmes. En Tunisie, nous devons mentionner le roulement du [R] que nous pouvons entendre surtout chez les hommes plus âgés. Ce caractère du français tunisien se justifie par son origine des anciens colons dans différentes parties de Tunisie. Ce qui est intéressant, c'est le fait que « il faut également ajouter le roulement du R chez l'importante communauté européenne d'origine italienne et

¹⁵⁶ THIBAUT, A., *op. cit.* 3.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 7.

maltaise »¹⁵⁸.¹⁵⁹ Ainsi, il est visible qu'un phonème français [ʁ] ou la réalisation arabe [R] est un phénomène commun pour le français maghrébin généralement.

Au Maroc, la réduction de la prononciation française est bien visible. En comparant la phonétique arabe et française, nous devons prendre en considération le contact de deux différentes langues. Souvent, nous y entendons la réalisation du français avec un accent étranger. En résultat, les arabophones parlent un mélange des deux systèmes phonétiques. « De telles différences fondamentales entre les phonétismes respectifs de l'arabe et du français ont pour manifestations principales dans la production des arabophones bilingues des assimilations vocaliques et de l'emphatisation consonantiques. »¹⁶⁰ Il est bien évident qu'il y a une interférence mutuelle qui supporte ces assimilations vocaliques, autant que ces emphatisations consonantiques.¹⁶¹

La prononciation en Algérie a les mêmes spécificités qu'au Maroc et qu'en Tunisie. De plus, nous prenons en considération l'accent kabyle (*Chapitre 5.1.*) qu'influence beaucoup la réalisation du français algérien.¹⁶²

7.2.2. La morphologie et la syntaxe

Pour la syntaxe, il y a une grande tendance à remplacer l'imparfait pour la narration au passé par le présent.¹⁶³ Cet aspect est aussi typique pour le français contemporain qui fait face à l'incertitude de la morphologie en utilisant les temps verbaux. En résultat, le français familier évite d'utiliser certains temps verbaux, surtout l'imparfait.¹⁶⁴

Un autre caractère est le recours à la coordination où les Français utilisent normalement la subordination.¹⁶⁵ L'influence de l'arabe est ici visible de la même manière que la phonologie.

Comme exemple, nous pouvons mentionner les spécificités syntaxiques du français en Tunisie. Le premier aspect est l'emploi du subjonctif. Nous avons déjà dit qu'en France les locuteurs utilisent certains temps verbaux différemment. En Tunisie, nous nous concentrons

¹⁵⁸ MEJRI, Salah. *Les spécificités du français en Tunisie: emprunts autochtones, « géosynonymes » et « mots construits »* [en ligne], p. 221.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 221.

¹⁶⁰ NISSABOURI, Abdelfattah. *Arabophones et francophones du Maroc: un bilinguisme dynamique* [en ligne], p. 69-72.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 69-79.

¹⁶² OUTALEB, Aldjia. *Le français d'Algérie. Étude de la variation phonétique* [en ligne], p. 2.

¹⁶³ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 7.

¹⁶⁴ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 121.

¹⁶⁵ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 7.

sur le subjonctif qui n'est pas spontané pour la langue arabe ou tunisienne et c'est la raison pour laquelle il est remplacé par l'indicatif. Nous énumérons uniquement certains aspects, d'autres sont présents, par exemple les problèmes avec l'emploi du relatif *dont*, puis avec l'emploi des infinitifs, etc.¹⁶⁶

7.2.3. Le lexique

Principalement, nous parlons des emprunts et des néologismes qui enrichissent la langue dans plusieurs domaines (la culture, la religion, etc.). Car le lexique contient beaucoup de traits typiques pour les différents types du français (surtout d'Algérie, de Tunisie et du Maroc). Nous nous orienterons sur des exemples concrets dans les prochains chapitres (*Chapitre 7.3.* et *7.4.*).

En ce qui concerne le lexique au Maroc, souvent les parlers marocains empruntent au français. Il est certain que le vocabulaire se déroule selon l'usage de la langue ou selon la forme de cet usage (oral ou écrit), mais cependant il existe un mélange qui s'appelle métissée¹⁶⁷. Bien que cela pose souvent des problèmes, le lexique du français marocain est riche et contient beaucoup d'emprunts et de néologismes.¹⁶⁸

En parlant du lexique d'un français tunisien, il est nécessaire de parler des emprunts autochtones et des procédés de la construction des mots. Il y a aussi des néologismes qui font une partie inséparable.¹⁶⁹

Nous considérons aussi les particularités lexicales comme un fait très important pour la situation en Algérie. Les emprunts des termes et des mots remplacent ce dont les locuteurs ont besoin. Il s'ensuit qu'en Algérie nous parlons de l'influence de la langue française sur l'arabe, mais aussi à l'inverse, par les emprunts venant de la réalité culturelle qui n'est pas assez importante en France (par exemple les mots touchant la religion, la culture, etc.).¹⁷⁰

7.3. Les emprunts¹⁷¹

¹⁶⁶ MEJRI, S., *op. cit.*, p. 221.

¹⁶⁷ « métissée » : *c'est une sorte de langue où le français subit parfois des altérations lexicales et morphologiques qui sont empruntées directement de l'arabe marocain.* (MAJDI, T., *op. cit.*, p. 155.)

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 155-156.

¹⁶⁹ MEJRI, S., *op. cit.*, p. 222.

¹⁷⁰ KHETIRI, Brahim. *Du français en Algérie... au français d'Algérie* [en ligne], p. 62.

¹⁷¹ l'emprunt (au sens linguistique): *Processus par lequel une langue s'incorpore un élément significatif (généralement un mot) d'une autre langue ; le terme ainsi incorporé.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

Nous avons déjà mentionné que le lexique est très important pour le système de la langue. Le lexique est souvent considéré par les linguistes comme une entité théorique, c'est pourquoi nous parlerons plutôt du vocabulaire qui est vraiment considéré comme l'ensemble utilisé par un locuteur. En parlant du vocabulaire, nous devons mentionner que le vocabulaire est indiscutablement le miroir d'une réalité de discours.¹⁷² Au début, il faut définir ces termes, car il est important de prendre en considération les emprunts aux langues étrangères utilisés dans le discours.

Les emprunts sont « les voyageurs » d'une langue à une autre qui constituent un moyen d'enrichissement lexical. « Il y a deux fois plus de mots français d'origine arabe que de mots d'origine gauloise. »¹⁷³ Le français d'aujourd'hui utilise beaucoup de mots arabes qui influencent la langue, mais aussi laissent naître les dialectes ou l'argot. Souvent nous découvrons dans le français maghrébin des emprunts à l'arabe, mais aussi au berbère, à l'anglais, etc. En général, nous devons distinguer l'emprunt qui comme le terme « désigne tout élément provenant d'une autre langue, il a une valeur générique »¹⁷⁴, puis le calque qui « désigne l'emprunt qui résulte d'une traduction littérale soit d'une expression soit d'une acception »¹⁷⁵ et enfin le xénisme qui « est réservé à l'emprunt qui correspond à une réalité étrangère »¹⁷⁶.

Nous sommes capables de voir les emprunts qui furent nécessaires mutuellement dès le début de la colonisation française pour donner les noms pour une nouvelle réalité. C'est la raison pour laquelle nous pouvons classer ces emprunts au français vers l'arabe dialectal, à l'arabe dialectal vers le kabyle, au français vers le kabyle, au kabyle vers l'arabe dialectal, etc.¹⁷⁷ Mais il est bien évident que dans chaque pays du Maghreb, nous pouvons parler d'un autre système et d'autres emprunts. Par exemple, à côté des emprunts au français, en Tunisie nous trouvons la plupart des emprunts à l'italien et au turc, tandis qu'au Maroc ces sont des emprunts à l'espagnol. Comme dans les chapitres précédents, nous sommes capables de voir que l'histoire des pays du Maroc est importante aussi pour découvrir la situation linguistique, notamment le lexique.

¹⁷² NIKLAS-SALMIEN, Aïno. *La lexicologie*, p. 27.

¹⁷³ GUERICHÉ, Salah. *Dictionnaire des mots français d'origine arabe*.

¹⁷⁴ LEHMANN, Alise et Françoise MARTIN-BERTHET. *Introduction à la lexicologie: sémantique et morphologie*, p. 8.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 8.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 8.

¹⁷⁷ KHELEF, F. et R. KEBIËCHE, *op. cit.*, p. 29.

En Algérie, nous éprouvons que la prédominance française est toujours vive grâce à son héritage. Pour ce pays, la diversité des langues parlées est typique, mais en parlant des emprunts, nous voyons dans la majorité des cas l'influence de la langue française. Nous pouvons rappeler qu'en Algérie, nous parlons arabe, berbère et français. Il est assez logique qu'aussi les emprunts suivent ces trois langues. Souvent nous pouvons nous retrouver face à des emprunts d'origines perse ou turque. Comme nous l'avons déjà dit, certains emprunts furent nécessaires pour exprimer et décrire une réalité algérienne qui fut ignorée en France. En résultat, ce sont les expressions de la réalité socioculturelle. Puis, il est important de dire que certains emprunts spécifiques touchent la religion et la civilisation arabe. Enfin, ce sont les emprunts qui ont un équivalent en langue française, mais cet équivalent n'est pas absolument précis. Très souvent, nous parlons d'emprunts qui sont employés à la langue cible à la forme de dérivés ou composés. C'est la raison, pour laquelle les emprunts comme *chérif* → *chérifien* (un emprunt à l'arabe *charīf* au sens « noble » vers le français)¹⁷⁸ ou *amazigh* → *amazighité*, *amazighophone* (le mot d'emprunt aux langues berbères vers le français pour désigner les Berbères)¹⁷⁹ sont considérés comme parfaitement intégrés à la langue. Du côté des composés, nous pouvons mentionner *gourbi* → *gourbiville* (un emprunt à l'arabe d'Alger *gurbi* vers le français)^{180, 181}.

Parmi les emprunts à l'arabe en Algérie, nous comptons par exemple *khobz* (n. m.) qui est dérivé de l'arabe dialectal et mentionne un pain; au genre féminin *khobza* est utilisée au sens de petit pain. Maintenant, nous pouvons reprendre le mot *gourbi* (n. m.) qui a aussi donné lieu au mot *gourbisation* (n. f.) qui a le sens de bidonville. Un dérivé de *gourbi*, *gourbiville* existe aussi en Tunisie, mais à la forme *gourbification*, et au Maroc, il existe uniquement à la forme *gourbi*. Un autre emprunt qui existe en Algérie aussi bien qu'en Tunisie, est le mot *fissa* (adv.) qui fut emprunté à l'arabe (*fi saa* au sens dans l'heure). Il est très intéressant que ce mot est bien connu en France, mais il est considéré comme une expression argotique qui mentionne vite ou rapidement. Nous pouvons aussi indiquer un mot qui est un emprunt à une autre langue, concrètement à l'anglais. C'est le mot *keeper* (n.m.) qui est utilisé en Algérie et mentionne un gardien de but.¹⁸²

¹⁷⁸ le chérif : *Chez les musulmans, descendant de Mahomet par Ali et Fatima.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹⁷⁹ l'amazigh : *Terme berbère signifiant « homme libre », sous lequel se désignent les Berbères.* (*Ibid.*)

¹⁸⁰ le gourbi : *Dans l'Afrique du Nord traditionnelle, habitation élémentaire, faite de pièces rectangulaires, uniquement éclairées par la porte. (Le gourbi est l'habitat des classes défavorisées.).* Populaire. *Habitation misérable et mal entretenue.* (*Ibid.*)

¹⁸¹ QUEFFÉLEC, Ambroise. *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, p. 132-136.

¹⁸² THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 7-8.

Pour donner au minimum un exemple d'emprunt arabe d'origine berbère, nous pouvons mentionner un mot *zouave* (n. m.) qui vient du pluriel *zouāwa* en arabe, dérivé du berbère *agawa* qui donne le nom aux soldats algériens en 1831. Aussi nous pouvons voir l'usage de ce terme par l'écrivain Émile Zola dans le livre *L'Argent* à la page 154 (*Annexe 11.8*).¹⁸³

Ensuite, nous devons aussi prendre en considération l'influence du français. Ainsi, ce sont des emprunts d'origine française qui furent apportés durant la colonisation française et l'histoire liée à la France en général. Nous pouvons les classer selon le champ de leur usage. Premièrement, ce sont des mots qui apparurent avec le début de la colonisation française. Il est sûr que ce sont des mots touchant l'activité militaire, les expressions concernant ce temps-là, les termes de maladie, etc. Parmi eux, nous comptons *tifis* (d'origine française à la forme de typhus, n. m.), *garrīta* (d'origine française à la forme de guérite, n. f.), *zūfri* (d'origine française à la forme d'ouvrier, n. m.), etc. Puis, ce sont les mots utilisés à la vie quotidienne comme les termes désignant la nourriture, l'habillement, les objets courants, etc. Il est important de dire que ces mots sont des emprunts qui furent apportés dans toutes les langues du monde. Comme exemple, nous pouvons mentionner *bagīta* (en français baguette de pain, n. f.), *rubīni* (en français robinet, n. m.), *bunāni* (en français bonne année), etc. Enfin, ce sont des adjectifs ou des termes descriptifs comme *kāfi* ou *kāvi* (d'origine française à la forme de cave qui est une expression argotique en France), *zāzu* (d'origine française à la forme zazou, au sens de bien habillé), etc.¹⁸⁴

Pour conclure les emprunts en Algérie, nous pouvons attirer notre attention sur les emprunts sémantiques qui sont d'origine française. Ce phénomène est actuel à travers le monde, c'est pourquoi nous nous appuyons sur des exemples concrets; *maqla zīt* d'origine en expression française la mer d'huile (en français contemporain la mer d'huile, le plate, le calme), *'urq la sān* qui représente un mélange du mot arabe *'urq* (en français le nerf, n. m.) et de l'expression française *la cinq* (en français contemporain, nous parlons du nerf de la cinq ou de la cinquième vertèbre).¹⁸⁵

Maintenant, nous sommes capables de voir que le français influence l'arabe et le discours en Algérie à différents niveaux. Souvent le vocabulaire des locuteurs algériens reflète le contact des langues algériennes avec le français. De plus, il est bien évident que l'influence mutuelle est inévitable et c'est la raison pour laquelle, nous pouvons voir la nécessité d'enrichissement

¹⁸³ GUERICHÉ, S., *op. cit.*, p. 826-827.

¹⁸⁴ GUELLA, Nouredine. *Emprunts lexicaux dans des dialectes arabes algériens* [en ligne], p. 84-86.

¹⁸⁵ GUELLA, N., *op. cit.*, p. 86.

du lexique dans ces pays, mais aussi en France, car dès la conquête de l'Algérie (*Chapitre 4.2.1.*), le lexique du français crût et évolua.

En Tunisie, c'est le meilleur moyen comment illustrer les spécificités du français tunisien et du dynamisme qui permet d'enrichir le vocabulaire de locuteurs et le lexique de la langue. En comparaison avec l'Algérie, nous classons les emprunts d'une autre manière. Premièrement ce sont les emprunts autochtones (en Tunisie, c'est le cas du français qui emprunte des mots dialectaux ou arabes), puis la géosynonymie¹⁸⁶ et les mots construits. Mais nous commencerons avec les emprunts à l'arabe et à d'autres langues (notamment à l'anglais).¹⁸⁷

En parlant de l'Algérie, nous avons déjà mentionné une variété de mots; *gourbi* qui existe en Tunisie à la forme de *gourbification*. Puis, nous avons aussi déjà cité l'adverbe *fissa*. De ce point de vue, nous pouvons ajouter le mot *gandoura(h)* (n. f.) qui est utilisé en Tunisie, ainsi qu'en Algérie et au Maroc. Ensuite, nous pouvons mentionner les emprunts à l'anglais qui sont très importants. Ainsi, c'est le mot *goal-difference* (n. m.) qui mentionne une différence de buts, puis le mot *referee* (n. m.) au sens d'arbitre, etc.¹⁸⁸

Parmi les emprunts autochtones, nous pouvons compter le mot *zrir* (au sens d'une crème à base fruits). Souvent ces mots concernent les termes du monde culinaire, de la vie religieuse, des habits, etc. Pour donner des exemples, nous pouvons choisir le mot *baklawa* ou *baklava*¹⁸⁹ qui est d'origine turc. Nous avons aussi déjà mentionné l'exemple de mot *zūfri* (en français l'ouvrier, n. m.) en parlant des emprunts algériens. Ce mot, que nous sommes capables de rencontrer aussi en Tunisie à la forme *zoufri*. Pour les géosynonymes, nous pouvons citer *kiosque* au sens de station service. Ici nous pouvons voir que « on obtient des géosynonymes dès le moment où une unité lexicale locale acquiert une signification spécifique, et ce, parallèlement à une signification équivalente dans les autres variétés du français »¹⁹⁰. Il est bien évident que cette différence sémantique peut créer des faux amis pour les étrangers, car le *kiosque* (de l'italien *chiosco*, emprunté au turc, dérivé du persan *kūšk* au sens de palais et à l'arabe *kushk* au sens de belvédère, pavillon ou tonnelle)¹⁹¹ originellement mentionne un pavillon de jardin¹⁹². Parmi les mots construits, nous comptons les noms propres comme

¹⁸⁶ le géosynonymie: « une relation d'équivalence sémantique entre expressions appartenant à des variétés géographiques différentes du français » (Lamiroy et alii, 2010) (MEJRI, S., *op. cit.*, p. 222)

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 222.

¹⁸⁸ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 8.

¹⁸⁹ baklava: *Pâtisserie orientale en pâte feuilletée, garnie de noix et de miel.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

¹⁹⁰ MEJRI, S., *op. cit.*, p. 226.

¹⁹¹ GUERICHÉ, S., *op. cit.*, p. 470.

¹⁹² kiosque : *Nom masculin, (italien chiosco, pavillon de jardin, du turc kyöchk).* (LAROUSSE, *op. cit.*)

Bourguiba (*Chapitre 4.3.1.*) qui laisse naître par exemple *bourguibisme*, puis ce sont des mots qui existent en français standard, par exemple le mot *youyou*¹⁹³ qui laisse naître le verbe *youyouter* qui mentionne pousser des *youyous*.¹⁹⁴

Le fait que le français est très important pour le parler tunisien se voit par des mots qui s'intègrent sans aucun problème en conservant leur sens, par exemple *touriste*, *devoir*, *cirque*, *pourboire*, *photocopie*, etc. Puis, nous pouvons aussi citer des exemples de mots qui sont dérivés de l'arabe, mais viennent à la langue tunisienne grâce à un différent langage. Par exemple *sirop* (du latin *siroppus/ siruppus/ syru(p)us*, dérivé de l'arabe *sharāb* au sens de boisson)¹⁹⁵ ou *alcool* (de l'arabe *al-kuhul* au sens de poudre d'antimoine, dérivé de l'espagnol à la forme *alcohol*)¹⁹⁶. Dans ces deux cas, bien que nous parlons de mots d'origine arabe qui furent empruntés par les Français et puis à la forme francisée, les Tunisiens les empruntèrent au français et aujourd'hui ils les utilisent comme des mots d'origine française. Souvent ces mots d'origine française gagnèrent un autre sens. C'est la raison pour laquelle nous pouvons souvent parler d'une restriction ou d'une extension du sens. Malgré tout, ce phénomène n'influence pas beaucoup le français, uniquement il influence l'usage des mots en Tunisie. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'en parler en détail. Souvent l'usage du français se manifeste à sa manière, car le français en France suit les règles qui sont différentes dans les pays du Maghreb. En contexte, le lexique et les emprunts, nous pouvons parler de changement de genre, délimitations des mots, leur usage, etc.¹⁹⁷

Au Maroc, le lexique s'enrichit par le contact avec les langues comme le français, l'arabe, le berbère, ainsi que l'anglais ou l'espagnol. Premièrement, nous mentionnerons les emprunts à l'arabe qui vraiment prédominent. En citant les exemples d'emprunts en Tunisie et Algérie (*gandoura(h)* et *gourbi*), nous pouvons ajouter le mot *leila* (n.f., d'origine arabe) qui mentionne la nuit.¹⁹⁸ De l'arabe classique, ce sont des termes touchant la religion, par exemple *ajam* qui désigne une personne non arabe. Parmi les emprunts au berbère, nous avons déjà compté *amazigh* (en parlant des emprunts en Algérie) qui est aussi typique pour le Maroc, mais aussi par exemple aussi le mot *argan*¹⁹⁹ qui désigne les fruits de l'arganier. Bien que les emprunts à l'espagnol sont assez rares, il en reste quelques traces, par exemple le mot *patera* qui désigne

¹⁹³ *youyou* : *Cri poussé par les femmes des pays arabes à l'occasion de certaines cérémonies.* (Ibid.)

¹⁹⁴ MEJRI, S., *op. cit.*, p. 223-227.

¹⁹⁵ GUEMRICHE, S., *op. cit.*, p. 728.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 74.

¹⁹⁷ BELTAÏEF, L., *op. cit.*

¹⁹⁸ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 8.

¹⁹⁹ *argan* : *Noix d'argan, fruit de l'arganier.*

(LAROUSSE, *op. cit.*)

une barque à fond plat ou le mot *pastilla* qui désigne une grande galette avec amandes et morceaux de pigeon ou de poulet. Pour les anglicismes, c'est par exemple comme en Algérie le mot *keeper*.²⁰⁰

Finalement, nous pouvons uniquement mentionner les emprunts à l'arabe qui sont utilisés à travers le Maghreb. C'est par exemple le mot *chouia* (n. m.) qui vient de *chay'* en arabe (au sens de chose, quelque chose ou truc) et mentionne une petite quantité, un petit peu. Cet emprunt est utilisé dans tous les pays du petit Maghreb. Dans la littérature, *un chouïa* fut choisi par Raymond Queneau dans le livre *Zazie dans le métro* à la page 29 (*Annexe 11.9.*).²⁰¹ En France, il faut utiliser le mot *chouia* avec l'article indéfini. Puis, c'est le mot *baraka* (n. f.) au sens d'une bénédiction divine.²⁰²

7.4. Les néologismes²⁰³

Comme les emprunts, les néologismes enrichissent le lexique et le vocabulaire d'une langue. Les néologismes sont aussi typiques pour illustrer l'évolution de la langue, car les mots nouveaux sont vraiment importants pour nommer les termes nouveaux qui sont liés au progrès de la société ; les nouvelles technologies, les changements touchant la vie sociale ainsi que la science. Pour introduire les néologismes, nous devons mentionner qu'ils sont considérés soit comme des emprunts, soit comme de nouvelles créations. Nous les classons selon plusieurs critères, parmi lesquels nous comptons la manière de leur formation.²⁰⁴

Premièrement nous distinguons les néologismes formels qui sont formés par aphérèse (une chute de la première syllabe du mot), ellipse, certains types de dérivation, composition, siglaison, etc., et les néologismes sémantiques.²⁰⁵

En ce qui concerne les néologismes formels ou la néologie de forme (*Annexe 11.10.*) en Algérie, nous parlons de la nécessité de donner des noms à la nouvelle réalité. Ainsi, les locuteurs doivent créer les néologismes en utilisant les règles de la formation du français à des bases françaises ou arabes. Les néologismes sémantiques ou la néologie sémantique est une nécessité à cause des contraintes idéologiques, socioculturelles, civilisationnelles ou

²⁰⁰ BENZAKOUR, Fouzia, Driss GAADI et Ambroise QUEFFÉLEC. *Le français au Maroc : lexique et contact de langue*, p. 125.

²⁰¹ GUERICHÉ, S., *op. cit.*, p. 294-295.

²⁰² THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 7.

²⁰³ le néologisme : *Tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ou toute acception nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existaient déjà dans la langue.* (LAROUSSE, *op. cit.*)

²⁰⁴ NIKLAS-SALMIEN, A., *op. cit.*, p. 85-87.

²⁰⁵ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 8-10.

discursives. Nous pouvons les rencontrer sous plusieurs formes, par exemple ils existent en transférant le sens comme *galliériste* qui désigne l'employé des Galeries algériennes, puis en restreignant le sens comme *importer* qui signifie faire venir d'une autre région d'Algérie, ensuite en étendant le sens comme *afghan* qui est le terme qui réfère à l'islamiste algérien qui déclare avoir combattu en Afghanistan, et enfin en utilisant une métaphorisation par exemple dans le cas de *égaré* qui désigne le terroriste.²⁰⁶

En Tunisie, les néologismes formels sont formés de la même façon. Maintenant nous pouvons citer quelques exemples. Premièrement, c'est le mot *micro-jupe* (n. f.) qui fut créé par la dérivation préfixale et qui désigne une jupe qui est plus courte que la minijupe. Puis, le mot *jugesse* (n. f.) qui désigne une femme juge et qui fut formé par la dérivation suffixale. L'exemple d'un mot créé par la composition illustre le mot *mois saint* (n. m.) qui désigne le mois du ramadan (ce qui est intéressant, c'est en fait qu'en Algérie nous utilisons un autre mot qui fut formé aussi par la dérivation et qui aussi signifie la même chose ; en *Annexe 11.10.*). Par dérivation délocutive il existe le mot (*nos*) *chez-nous là-bas* (loc. nom. pl.) qui mentionne (nos) compatriotes tunisiens vivant en Europe. Comme exemple de sigle, nous pouvons en citer *GAB* (n. m.) qui désigne un guichet automatique de banque. Ainsi, nous pouvons mentionner les exemples de néologismes sémantiques, par exemple *bipède* (n.) qui désigne le humain (dans ce cas-ci nous parlons de la restriction sémantique), *chérubin* (n. m.) qui désigne métaphoriquement un enfant ou adolescent, et enfin *scoubidou* (n. m.) qui aussi métaphoriquement mentionne le stérilet.²⁰⁷

Comme en Algérie, au Maroc nous comprenons la néologie de forme (*Annexe 11.11.*) comme les nouvelles formations qui furent nécessaires et qui sont le résultat de la créativité expressive des locuteurs. Touchant les particularités sémantiques (les néologismes sémantiques) nous pouvons voir des termes qui sont utilisés avec leur changement de signification, employés en français standard. Nous parlons des changements de plusieurs types, par exemple d'un transfert de sens nous citons l'exemple du mot *billetteur* qui réfère à l'employé de la Régie des transports urbains qui délivre les tickets dans le bus ou le mot *clandestin* qui signifie construit sans autorisation. Le changement d'une extension de sens se démontre par le mot *emmener* qui a beaucoup de sens, parmi eux nous classons emmener, mener et amener. Ensuite ce sont les particularités grammaticales et particularités de statuts. Premièrement, ce sont les particularités grammaticales qui résultent d'un changement de

²⁰⁶ QUEFFÉLEC, A., *op. cit.*, p. 136-139.

²⁰⁷ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 8-10.

catégorie grammaticale comme *bidonville* (adj.) qui est le synonyme de bidonvillois. Puis nous pouvons mentionner des particularités grammaticales d'un changement de construction comme *sécher* qui est souvent employé à la forme impersonnelle et désigne une situation de sécheresse endémique. Les particularités de status répondent à l'usage, concrètement au registre d'emploi qui sont utilisés normalement au Maroc, mais en France, ils sont liés à l'argot.²⁰⁸

Pour conclure, nous pouvons citer encore un exemple de néologismes sémantiques qui est utilisé à travers les pays du Maghreb, comme *frère* (n.m.) qui désigne toute personne de sexe masculin avec qui l'on sent des affinités (la tribu, la race, la nationalité, la religion, les liens politiques ou affectifs).²⁰⁹ En résultat, les néologismes sont très importants pour toute langue, car « [...] les néologismes sont les résultats nécessaires et les marques infaillibles de la vitalité forte et saine de la langue »²¹⁰. Ainsi, il est bien évident que c'est le lexique qui incite le français à se transformer. De plus, nous pouvons voir que les emprunts et les néologismes sont des petits indicateurs de l'évolution du français et d'une évolution que nous suivons dès les siècles 19^e et 20^e où le français fut apporté en Afrique, notamment aux pays du petit Maghreb.

²⁰⁸ BENZAKOUR, F., D. GAADI et A. QUEFFÉLEC, *op. cit.*, p. 126-127.

²⁰⁹ THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 10.

²¹⁰ NIKLAS-SALMIEN, A., *op. cit.*, p. 87.

8. Conclusion

Le thème traité dans notre mémoire de licence était l'évolution de la langue française au Maghreb. Il s'agit d'un champ linguistique à côté d'un contexte historique et culturel. Notre travail a eu l'intention de montrer l'évolution de la langue française en Afrique du Nord, qui fut très peu étudié et de plus, de présenter ce sujet rare comme intéressant pour les intéressés au français. Nous nous sommes posé la question ; quelle fut l'évolution du français et comment fut-il influencé par son implantation aux pays du Maghreb. Ainsi, nous avons essayé d'étudier la situation sociolinguistique en Algérie, en Tunisie et au Maroc et de montrer l'influence mutuelle des langues « africaines » et de la langue française. Il est bien évident que tout fut illustré par la citation d'exemples concrets.

Nous avons découvert que le statut du français varie à travers des pays du Maghreb. Premièrement, il faut mentionner que le français gagna d'autres statuts selon plusieurs critères, parmi lesquels nous comptons les usages de ce langage par les citoyens maghrébins et la situation politique qui est très compliquée surtout aujourd'hui, qui fut causée par les rapports entre l'Europe et l'Afrique, notamment entre la France et l'Algérie. Nous avons aussi découvert qu'il y avait toujours deux côtés, colonisateurs et colonisés. C'est ce qui est traduit en réalité par les décisions et les lois apportées au Maghreb durant la colonisation française et qui y laisse quelques traces, plus ou moins visibles. Ces traces, que nous pouvons appeler les conséquences touchent en premier lieu l'enseignement, mais aussi d'autres domaines. Bien que la position du français ne soit pas très stable, il est bien possible que ce langage européen puisse ouvrir la porte à l'Europe, ainsi qu'à certains échanges de pensée. Concrètement, en parlant de la situation contemporaine du pays, nous avons mentionné que l'islamisation pose beaucoup de problèmes en Tunisie, au Maroc les désordres provoqués par le terrorisme furent d'actualité jusqu'au début de 2012 et l'Algérie est toujours fortement influencée par la situation des autres pays arabes. D'un autre point de vue, nous voyons que le français facilite la communication en général.

En ce qui concerne les données linguistiques, nous pouvons constater que dans les pays du Maghreb, il y a le multilinguisme qui est typique pour ces territoires. Nous faisons face aux langues autochtones comme la langue berbère, la langue arabe, les dialectes, ainsi qu'aux langues apportées par les colonisateurs européens. La scolarisation française au Maghreb est un sujet important pour la politique, mais aussi pour la société. Ce qu'il est nécessaire de mentionner, c'est qu'avant cela, ces trois pays maghrébins combattaient un grand

analphabétisme. Ici nous avons abordé une diversité de deux points de vues, celui de colonisateurs et celui de colonisés. C'est la raison pour laquelle nous avons porté notre attention sur la francisation et le statut du français au-delà des murs des écoles. Nous pouvons parler de discours entre les Maghrébins, ainsi que de l'influence que l'Afrique du Nord porte sur le français standard.

En observant les pays individuellement, en Algérie, depuis son indépendance, le français est devenu une langue transmise par l'école, étendue aux médias et enrichie par le contact des langues parlées par les locuteurs francophones, arabophones ou berbèrophones. En résultat, le particularisme lexical s'intègre à la situation sociolinguistique en laissant naître le français algérien. En Tunisie, nous avons découvert que le français n'est plus la langue française. Concernant le Maroc, nous avons présenté les raisons pour lesquelles ce pays s'avère être un territoire du plurilinguisme. Ainsi, il n'est pas tellement important de répéter tout ce qui a été dit, mais il est inévitable de dire que la langue arabe influence assez remarquablement le français standard. Cette réalité est plus visible encore en citant les exemples d'emprunts (les emprunts à l'arabe vers le français occupent les premières places entre les autres mots, en *Annexe 11.12.*), et les néologismes qui sont présentés dans les pays du Maghreb francophone et qui sont aussi étendus dans la parole des locuteurs francophones. Nous avons découvert que ces mots ou expressions venant des langues maghrébines furent apportés en France surtout par l'émigration des Maghrébins au continent européen. L'émigration posa aussi beaucoup de problèmes. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la langue française comme d'un héritage des colonisateurs français qui est détesté mais aussi nécessaire. Il est bien évident que ce cas est aussi lié à l'émigration et la problématique touchant les Pieds-Noirs.

Néanmoins le paysage linguistique au Maghreb expose les problèmes qui furent évoqués par beaucoup d'échanges culturels. Ces aspects socioculturels ouvrent de nouvelles perspectives et thèmes comme le nôtre et que chaque pays essaie de résoudre par ses propres moyens, comme par exemple en Algérie par le refus du français au champ politique. Nous parlons des problèmes avec la culture (notamment la religion) qui se manifestent aux relations internationales, ou bien à la langue. Par exemple, ce qui est typique pour les expressions ou les termes nés au Maghreb, c'est la diffusion en France, mais leurs usages restent au niveau populaire ou argotique. Dans ce cas-ci, il est intéressant de dire que ce n'est pas uniquement une mauvaise volonté qui accompagne l'intégration des nouveautés en français standard, c'est aussi bien visible au contraire.

Notre mémoire avait pour but de montrer les aspects de l'évolution du français dont nous ne parlons pas beaucoup, les aspects liés à un territoire éloigné d'un continent européen. Bien que le Maghreb se forme de grands pays francophones, en République tchèque nous sommes capables de trouver peu d'informations. En raison du manque de sources littéraires, notamment pour les données linguistiques, nous avons été obligés d'utiliser les sources disponibles sur Internet. Grâce à cette expérience, il a été possible de porter notre attention sur la situation linguistique en se concentrant sur la réalité quotidienne dans les pays choisis. Nous avons supposé que la langue des colonisateurs français a fortement influencé les citoyens algériens, tunisiens et marocains, mais aussi inversement. Maintenant, nous pouvons constater que notre attente a été juste, car le français garde sa position privilégiée à côté des autres langues. De plus, nous voyons le progrès que le français fit aux 19^e et 20^e siècles au Maghreb. Bien que le français est une langue parlée à travers le monde (*Annexe 11.13.*) sous diverses formes, le français est poussé à se changer. Pour conclure notre travail, nous espérons qu'il constituera une contribution pour les études de l'évolution de la langue française au petit Maghreb francophone, ainsi que pour les étudiants du français.

9. Bibliographie

BENZAKOUR, Fouzia, Driss GAADI et Ambroise QUEFFÉLEC. *Le français au Maroc: lexique et contacts de langue*. 1re éd. Bruxelles: Duculot, c2000, 356 p. ISBN 28-011-1260-7.

GUEMRICHE, Salah. *Dictionnaire des mots français d'origine arabe (et turque et persane): accompagné d'une anthologie littéraire ; 400 extraits d'auteurs français, de Rabelais à ... Houellebecq*. Reprint. Paris: Éd. du Seuil, 2012. ISBN 978-275-7828-687.

CHAURAND, Jacques. *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris: Editions du Seuil, c1999, 808 p. ISBN 20-202-3586-2.

KLÍMA, Jan. *Dějiny Afriky: vývoj kontinentu, regionů a států*. Vyd. 1. Praha: NLN, Nakladatelství Lidové noviny, 2012, 687 p. ISBN 978-807-4221-897.

NIKLAS-SALMINEN, Aino. *La lexicologie*. Paris: Colin, 2005. ISBN 22-002-6936-6.

OSTRÁ, Růžena. *Přehled vývoje románských jazyků. D. 1, Lidová latina. Francouzština*. Vyd. 1. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1980. 130 p.

QUEFFÉLEC, Ambroise. *Le français en Algérie: lexique et dynamique des langues*. 1. éd. Bruxelles: Duculot, 2002, 590 p. ISBN 28-011-1294-1.

VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*. 1. vyd. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2006, 183 p. Jazykové učebnice (Aleš Čeněk). ISBN 80-868-9861-X.

KATAN BENSAMOUN, Yvette, Rama CHALAK et avec la collaboration de Jacques-Robert KATAN. *Le Maghreb: de l'empire ottoman à la fin de la colonisation française*. Éd. 1. Paris: Belin, 2007, 687 p. Tempus (Perrin), 383. ISBN 978-270-1133-911.

KRUPA, Viktor, Viktor GENZOR et Ladislav DROZDÍK. *Jazyky sveta*. Bratislava : Obzor, 1983. 410 p.

La langue française dans le monde 2010. Éditeur Alexandre Wolff. Paris: Nathan, 2010, 384 p. ISBN 978-209-8824-072.

LEHMANN, Alise et Françoise MARTIN-BERTHET. *Introduction à la lexicologie: sémantique et morphologie*. 2. éd [réimpr.]. Paris: Colin, 2007. ISBN 978-220-0342-999.

REY, Alain, Frédéric DUVAL et Gilles SIOUFFI. *Mille ans de langue française, histoire d'une passion, tome I*. Éd. rev. et augm. Paris: Perrin, 2011, 667 p. Collection Tempus, 383. ISBN 978-226-2033-118.

REY, Alain, Frédéric DUVAL et Gilles SIOUFFI. *Mille ans de langue française: histoire d'une passion, tome II*. Éd. rev. et augm. Paris: Perrin, 2011, 537 p. Tempus (Perrin), 383. ISBN 978-2-262-03435-1.

Sources électroniques

AZOUZI, Ammar. *Le français au Maghreb : statut ambivalent d'une langue*. [en ligne]. 2008 [Consulté le 2 novembre 2014]. Disponible sur : <http://gerflint.fr/Base/Europe3/azouzi.pdf>

BELTAÏF, Lilia. *La Langue Française dans le parler tunisien* [en ligne]. 2014 [Consulté le 25 janvier 2015]. Disponible sur : <http://www.fabula.org/lht/12/beltaief.html>

CAPDEVILLE, Janyne. Université de Pau et des Pays de l'Adour, France. *Petite histoire de la langue française* [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2014]. Disponible sur : http://cis01.central.ucv.ro/litere/activ_st/articole_anale_lingvistica/janyne_capdeville.pdf

DREYFUS, François-Georges. *Introduction à l'histoire du Maghreb* [en ligne]. 2011 [Consulté le 2 novembre 2014]. Disponible sur : http://www.strategicsinternational.com/32_01.pdf

GRANDGUILLAUME, Gilbert. École des hautes études en sciences sociales, Paris. *La Francophonie en Algérie* [en ligne]. 2004 [Consulté le 2 novembre 2014]. Disponible sur : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9504/HERMES_2004_40_75.pdf?sequence=1%22%20data-bk=%225064.1

GUELLA, Noureddine. King Saud University, Faculté de Langues et Traduction, Riyad. *Emprunts Lexicaux dans des Dialectes Arabes Algériens* [en ligne]. 2011 [Consulté le 13 février 2015]. Disponible sur : <http://gerflint.fr/Base/Mondearabe8/guella.pdf>

Histoire du Maghreb [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2014].

Disponible sur : <http://www.taaliba.fr/medias/files/vkiyvogarvndwmtlxolbrv88bbc.pdf>

KHETIRI, Brahim. Doctorant, Université de Biskra. *Du français en Algérie... au français d'Algérie* [en ligne]. 2009 [Consulté le 12 février 2015]. Disponible sur :

<http://gerflint.fr/Base/Algerie4/khetiri.pdf>

KHELEF, Fatma et Redouane KEBIÈCHE. Université de Toulouse II Le Mirail, France. *Évolution ethnique et dialectes du Maghreb* [en ligne]. 2011 [Consulté le 2 novembre 2014]

Disponible sur : <http://gerflint.fr/Base/Mondearabe8/khelef.pdf>

LAROUSSE. *Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne* [en ligne].

[Consulté le 16 mars 2015]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/>

Les langues parlées au Maghreb [en ligne]. 2013 [Consulté le 11 janvier 2015]. Disponible sur:

http://portail-du-fle.info/index.php?option=com_content&view=article&id=93&Itemid=292

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) [en ligne]. [Consulté le 9 janvier 2015].

Disponible sur : <http://www.francophonie.org/L-Organisation-internationale-de-42707.html>

MAJDI, Dr. Toufik. Université Hassan 1^{er}, Maroc. Faculté Pluridisciplinaire de Khouribga. *Interculturalité et aménagement linguistique au Maroc : diversité et identité culturelle* [en ligne]. 2009 [Consulté le 18 janvier 2015]. Disponible sur :

<http://gerflint.fr/Base/Algerie8/toufik.pdf>

MEJRI, Salah. Université Paris 13. *Les spécificités du français en Tunisie : emprunts autochtones, « géosynonymes » et « mots construits »* [en ligne]. [Consulté le 12 février 2015]. Disponible sur :

<http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/27/MEJRI.pdf>

MEJRI, Salah, Mosbah SAID et Inès SFAR. Université Paris 13, Université de la Manouba, Université de Carthage, Université de Tunis. *Plurilinguisme et diglossie en Tunisie* [en ligne].

2009 [Consulté le 18 janvier 2015]. Disponible sur : <http://gerflint.fr/Base/Tunisie1/salah1.pdf>

MOURGUE, Alain. *Histoire du Maghreb de la conquête Arabe jusqu'au XV^{ème} siècle* [en ligne]. 2002 [Consulté le 2 novembre 2014]. Disponible sur :

<http://www.pourlhistoire.com/docu/histoire%20maghreb.pdf>

NISSABOURI, Abdelfattah. *Arabophones et francophones du Maroc : un bilinguisme dynamique* [en ligne]. *Revue québécoise de linguistique*. 1999, vol. 27, issue 1, p. 69-87.

DOI 10.7202/603167ar. [Consulté le 13 février 2015]. Disponible sur :

<http://www.erudit.org/revue/rql/1999/v27/n1/603167ar.pdf>

OUTALEB, Aldjia. Université de Tizi Ouzou, Faculté des Langues et Lettres, Algérie. *Le français d'Algérie; Étude de la variation phonétique* [en ligne]. [Consulté le 13 février 2015].

Disponible sur : http://www.ummo.dz/IMG/pdf/art_avignon.pdf

STORA, Benjamin. *Le Maghreb colonial (1830-1956)* [en ligne]. 2003-2004 [Consulté le 2 novembre 2014]. Disponible sur :

<http://arabedusoirinalco.r.a.f.unblog.fr/files/2009/01/maghrestora0304.pdf>

THIBAULT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2014]. Disponible sur :

<http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophLicenceSemaine9.pdf>

10. Résumé

10.1. En français

Ce mémoire de licence porte sur l'évolution de la langue française surtout dans les pays du Maghreb. Principalement nous parlons des trois pays francophones du petit Maghreb ; Algérie, Tunisie et Maroc. Notre travail a pour but de présenter l'évolution du français en prenant en considération les aspects historiques, politiques et socioculturels. Ainsi, nous découvrons soit le développement du status de la langue européenne dans les pays d'Afrique du Nord, soit l'influence des autres langues africaines sur le français « standard ».

Dans la première partie, nous parlons de l'évolution du français depuis ses origines sur le territoire de la France et hors de France. Puis, pour introduire notre sujet, il est nécessaire d'expliquer les termes comme la Francophonie et le Maghreb. La deuxième s'agit d'une description d'événements historiques en Afrique du Nord avant la colonisation, durant la colonisation française et enfin, pendant et après les indépendances. La troisième partie est une analyse de la situation linguistique au Maghreb et son influence sur le français contemporain et inversement. En fait, nous parlons de la naissance et des progrès du français maghrébin avec ses spécificités, des emprunts et des néologismes qui sont typiques pour cette variété du français, ainsi que pour le vocabulaire du français en général. Ici, nous présentons aussi les exemples concrets.

Pour conclure, nous constatons que l'évolution du français est un sujet très intéressant et nécessaire pour bien comprendre et connaître toute la langue. De plus, il est évident que le français maghrébin est très riche, influence d'autres langues et crée un champ intéressant du point de vue linguistique et socioculturel.

10.2. En anglais

This bachelor thesis focuses on the evolution of the French language, especially in the Maghreb countries. Mainly we speak about the three French-speaking countries of the small Maghreb; Algeria, Tunisia and Morocco. Our work aims to present the evolution of the French with taking into consideration the historical, political and socio-cultural aspects. Thus, we discover the development of the European language status in the North African countries, as well as the influence of the African languages on the French "standard" language.

First, we talk about the evolution of the French language from its origins in the territory of France and outside France. Then, to introduce our subject, we had to explain terms like the Francophony and the Maghreb. The second part, there is a historical event's description in the North Africa before colonization, during the French colonization and finally, during and after independence. The third part is an analysis of the language situation in the North Africa, its influence on contemporary French language and vice versa. In fact, we talk about the birth and progress of the North African French language with its specificities, borrowings and neologisms that are typical for this variety of the French language and for the French vocabulary in general. Here, we also present concrete examples.

In conclusion, we find that the evolution of the French language is a very interesting subject and also necessary to well understand and know the language. Moreover, it is clear that the French language of the Maghreb is very rich in other languages influences and creates an interesting field of linguistic and socio-cultural perspective.

10.3. En thèse

Tato bakalářská práce se zaměřuje na vývoj francouzského jazyka, a to zejména v zemích Maghrebu. Především pak mluvíme o třech frankofonních zemích tzv. malého Maghrebu; o Alžírsku, Tunisku a Maroku. Cílem této práce je prezentovat vývoj francouzského jazyka s ohledem na historický, politický a sociokulturní kontext, a tak mluvíme nejen o vývoji statusu tohoto evropského jazyka v zemích západní Afriky, ale i o vlivu, který mají ostatní africké jazyky na „standardní“ francouzštinu.

V první části pojednáváme o vývoji francouzštiny od samotných počátků na území Francie a i mimo Francii. Pro uvedení tohoto tématu jsme také vysvětlili hned na začátku termíny jako Frankofonie a Maghreb (Maghrib). V druhé části se zabýváme popisem historických událostí v Západní Africe před kolonizací, během francouzské kolonizace a nakonec situací, která nastala v zemích po získání nezávislosti. Třetí část je pak analýzou lingvistické situace v Maghrebu, jejího vlivu na současnou francouzštinu a naopak (vliv francouzského jazyka na kulturu a život Maghrebanů). V podstatě mluvíme o jakémsi zrodu a vývoji maghrebské francouzštiny, o jejích specifických rysech, o výpůjčkách a neologismech, které jsou typické jak pro tuto variantu francouzského jazyka, tak pro francouzskou slovní zásobu obecně. V této části také uvádíme konkrétní příklady.

V závěru pak sledujeme vývoj francouzštiny jako velmi zajímavé téma, které je nezbytné pro úplné pochopení jazyka a jeho porozumnění. Navíc je naprosto jasné, že maghrebská francouzština je velmi bohatá na různé vlivy a vytváří zajímavou oblast zkoumání z hlediska lingvistického i sociokulturního.

11. Annexes

La liste des annexes

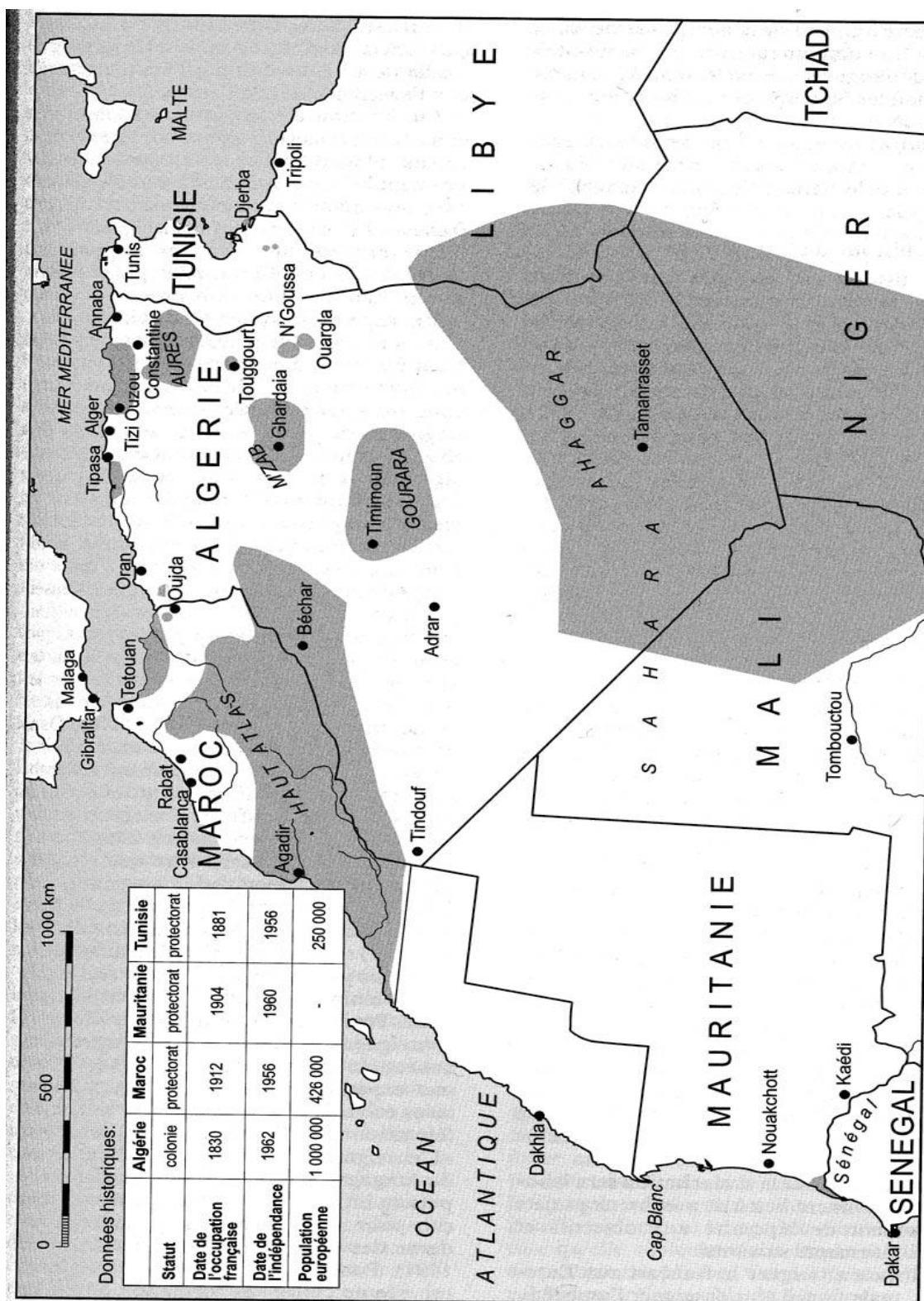
11.1. La carte des dialectes (langue d'oïl, langue d'oc, le franco-provençal, etc.).....	55
11.2. La carte des pays du Maghreb.....	56
11.3. La carte de la colonisation du Maghreb.....	57
11.4. La carte des langues berbères.....	57
11.5. Le schématisation de l'usage du français selon les fonctions.....	58
11.6. Le schéma du plurilinguisme en Tunisie.....	58
11.7. La carte de l'Algérie avec la ville d'Annaba.....	59
11.8. L'usage de mot <i>zouave</i> par Émile Zola.....	59
11.9. L'usage de mot <i>chouia</i> par Raymond Queneau.....	60
11.10. Les exemples des néologismes formels en Algérie.....	61
11.11. Les exemples des néologismes formels au Maroc.....	62
11.12. La tableau des mots empruntés aux langues étrangères.....	63
11.13. La carte du pourcentage de francophones dans le monde.....	64

11.1. Annexe

<http://trema.revues.org/1000?file=1> [en ligne]

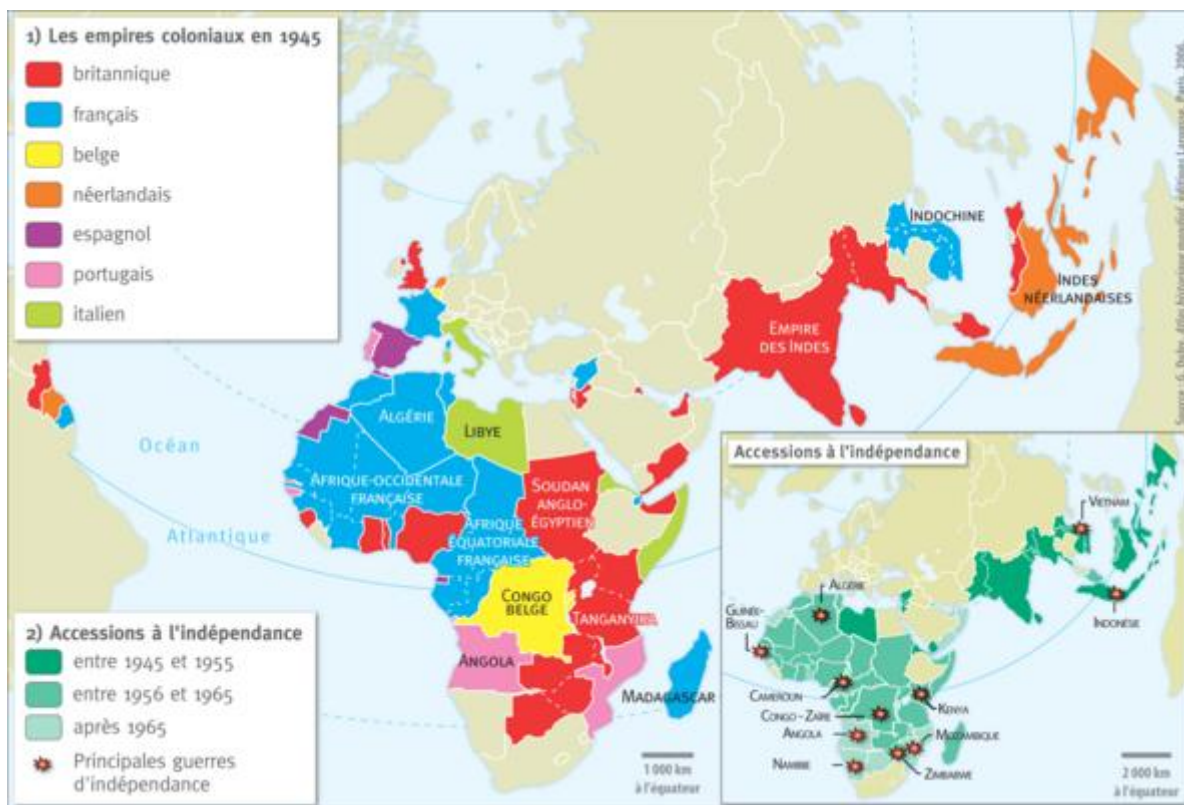


11.2. Annexe

THIBAUT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne].

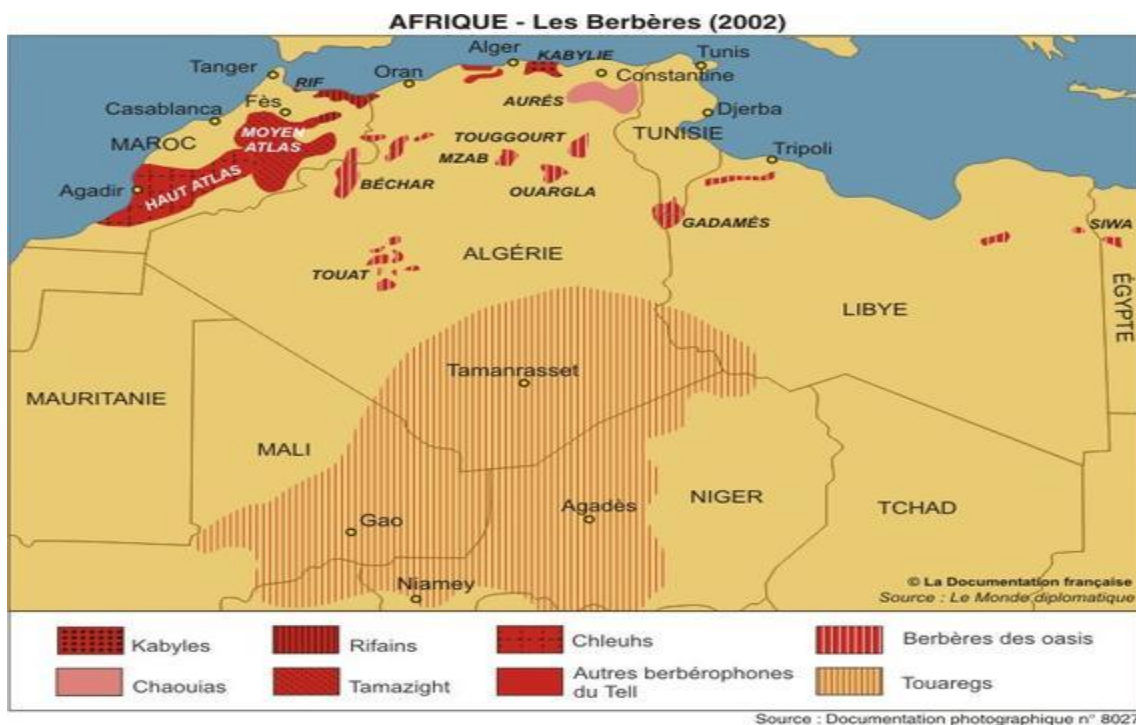
11.3. Annexe

<http://lelivrescolaire.fr/upload/LeLivreScolaire/p16mi9k8s01r1g1pv61b8mrvu1ft71.png> [en ligne]



11.4. Annexe

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/ezflow_site/storage/images/docfr7/cartes/ethnies-langues/c000537-les-berberes-au-maghreb-en-2002/438440-11-fr-FR/Les-Berberes-au-Maghreb-en-2002_large_carte.jpg [en ligne]



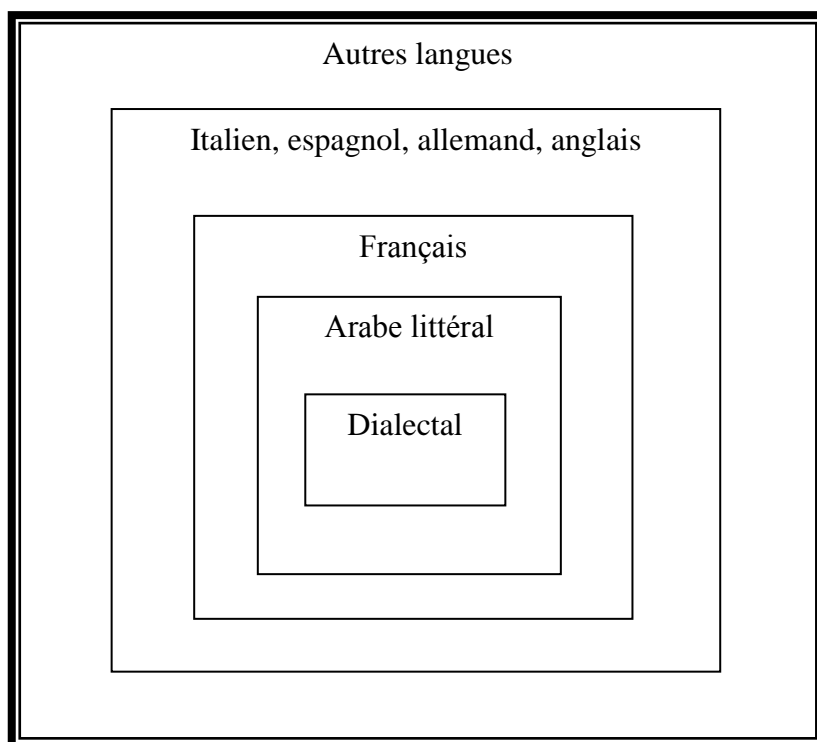
11.5. Annexe

THIBAUT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne]

Fonctions prestigieuses	français écrit (cours de sciences, technologie et médecine à la fac ; littérature, affaires, presse, administration)	arabe littéral (télé, radio, cours de sciences humaines à la fac, littérature, presse, administration)	arabe classique (langue de la religion, des textes sacrés, etc.)
Fonctions non prestigieuses	français de la rue (aussi parlé en famille)	arabe dialectal et dialectes berbères (spontanément parlés dans toutes les situations de la vie courante)	

11.6. Annexe

MEJRI, Salah. SAID Mosbah. SFAR Inès. *Plurilinguisme et diglossie en Tunisie* [en ligne]



11.7. Annexe

http://farid-benyaa.com/carte_algerie.gif [en ligne]



11.8. Annexe

GUEMRICHE, Salah. *Dictionnaire des mots français d'origine arabe*, p. 827.

« Depuis six mois qu'elle ne payait plus les intérêts des hypothèques, la situation était devenue intolérable, au milieu des frais de toutes sortes, dans la continuelle menace d'une vente judiciaire; et son avoué lui avait donné le conseil de lâcher tout, de se retirer au fond d'un petit logement, où elle vivrait sans dépense, tandis qu'il tâcherait de liquider les dettes. Elle n'aurait pas cédé, elle se serait obstinée peut-être à garder son rang, son mensonge de fortune intacte, jusqu'à l'anéantissement de sa race, sous l'écroulement des plafonds, sans un nouveau malheur qui l'avait terrassée. Son fils Fernand, le dernier des Beauvilliers, l'inutile jeune homme, écarté de tout emploi, devenu *zouave* pontifical pour échapper à sa nullité et à son oisiveté, était mort à Rome, sans gloire, si pauvre de sang, si éprouvé par le soleil trop lourd, qu'il n'avait pu se battre à Mentanta, déjà fiévreux, la poitrine prise. [...] »

(ZOLA, Émile. *L'Argent*. Le livre de poche, 1982, p. 154.)

11.9. Annexe

GUEMRICHE, Salah. *Dictionnaire des mots français d'origine arabe*, p. 295.

- « - Moi, déclara Zazie, je veux aller à l'école jusqu'à soixante-cinq ans.
- Jusqu'à soixante-cinq ans ? répéta Gabriel un chouïa surpris.
- Oui, dit Yayie, je veux être institutrice.
- Ce n'est pas un mauvais métier, dit doucement Marceline. Y a la retraite. [...] »

(QUENEAU, Raymond. *Zazie dans le métro*. Gallimard, 1961, p. 29.)

11.10. Annexe

THIBAUT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne], p. 8-10.

Néologismes formels en Algérie			
Formation	Néologisme	Sens	Commentaire
Par aphérèse	Press (n.m.)	Café espresso	Créer à partir de café express
Par conversion (changement de catégorie grammaticale)	Beau-gossa (n.f.)	Belle fille, femme, splendide	Créer par l'adjonction d'un morphème de féminin -a, lui même emprunté à l'arabe
Par dérivation suffixale	Blondiste (n.)	Personne qui fume des cigarettes blondes	
	Clubard (n.m.)	Supporter fanatique d'un club sportif	
	Couscoussier (n.m.)	Marmite servant à préparer le couscous	Aujourd'hui ce mot commence à être dérégionalisé et connu de plus en plus en Europe
	Conférencier (n.m.)	Personne qui assiste à une conférence	
Par composition à partir de mots tronqués (mot-valise, télescopage)	Clinomobile (n.f./m.)	Camion aménagé en clinique mobile	
Par composition (apposition)	Mois sacré (n.m.)	Mois du ramadan	
	Radio-trottoir (n.f.)	Rumeur publique, nouvelles officieuses	Mot qui est connu aussi aux pays d'Afrique subsaharienne
Par siglaison	BEF (n.m.)	Brevet d'études fondamentales	

11.11. Annexe

THIBAUT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne], p. 8-10.

Néologismes formels au Maroc			
Formation	Néologisme	Sens	Commentaire
Par dérivation régressive	Alphabète (n., adj.)	Qui sait lire et écrire	Créer à partir de analphabète
Par ellipse (chute de l'un des éléments d'un composé)	Ambulant (n.m.)	Marchand ambulant	
Par dérivation préfixale	Inter-maghrébin (adj.)	Qui s'effectue entre les pays du Maghreb	
Par dérivation suffixale	Parabolisé (adj., n.)	(personne) qui possède une antenne parabolique	
	Ordurier (n.m.)	Éboueur	Résultat d'un transfert de catégorie grammaticale; une dérivation indépendant à partir du nom ordure et du suffixe -ier
Par composition à partir de mots tronqués (mot-valise, télescopage)	Insectuel (n.)	Intellectuel vivant comme un parasite	Créer de insecte et intellectuel
Dérivés suffixaux	Odéjiste (n.m., f.)	Lecteur ou auteur de lettres, d'écrits sur le problèmes des jeunes, de leurs préoccupations, de leurs loisirs paraissant dans les pages du quotidien <i>L'Opinion</i> sous la rubrique 'Opinion Des Jeunes'	

(THIBAUT, A., *op. cit.*, p. 8-10)

11.12. Annexe

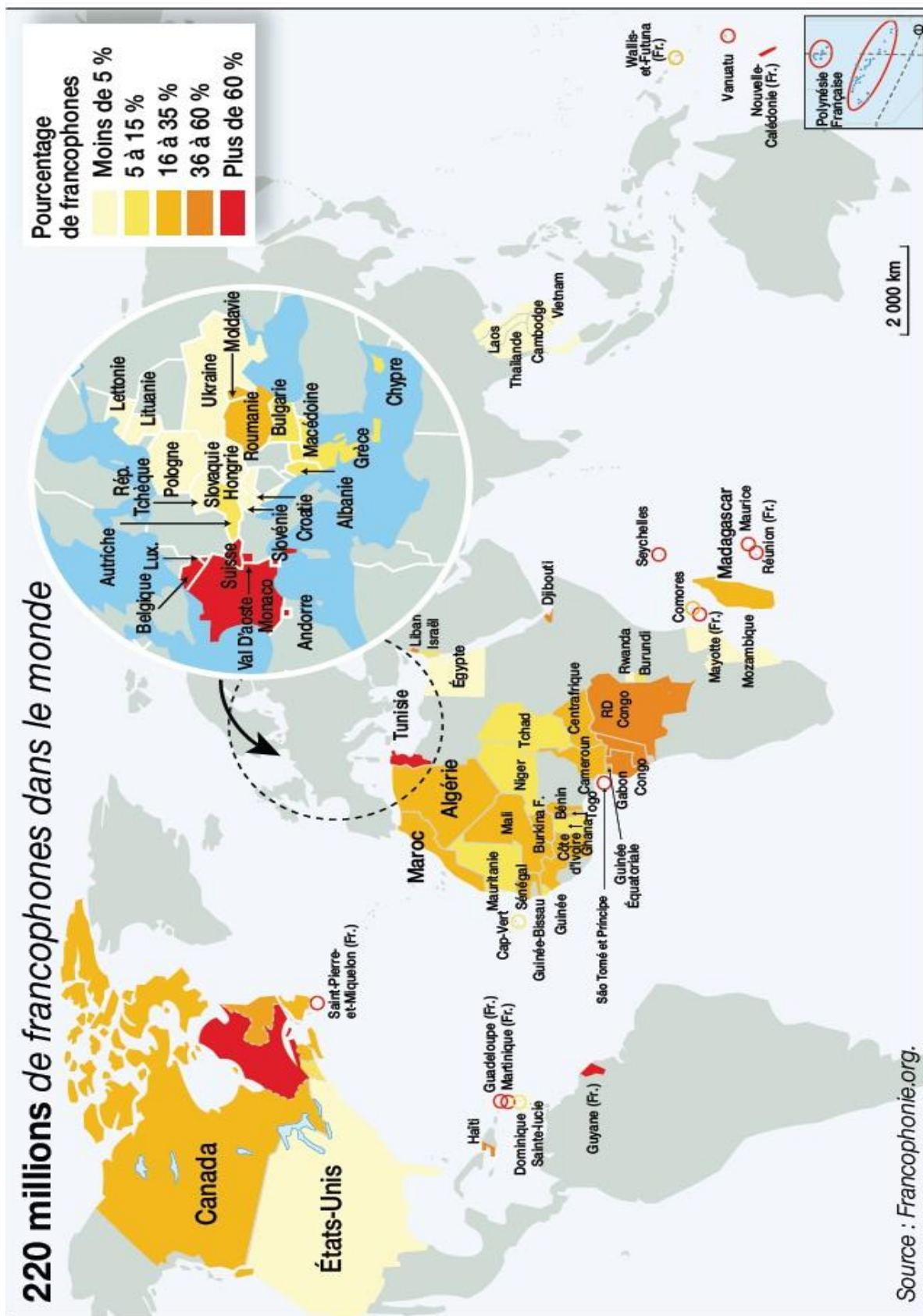
http://www.cairn.info/loading.php?FILE=ELA/ELA_163/ELA_163_0307/full/ELA_163_art05_img001.jpg

[en ligne].

	Nombre total d'entrées	dont entrées nouvelles	% des nouvelles entrées
« Emprunté de l'italien »	530	76	14,34
« Emprunté de l'anglais »	371	220	59,30
« Emprunté de l'espagnol »	159	45	28,30
« Emprunté de l'allemand »	112	75	66,96
« Emprunté de l'arabe »	109	47	43,12
« Emprunté du russe »	29	21	74,41
« Emprunté du turc »	19	7	36,84
« Emprunté du malais »	6	4	66,66
« Emprunté du grec moderne »	5	3	60
« Emprunté du chinois »	5	3 (attestées aux XVI ^e , XVII ^e et XIX ^e s.)	60
« Emprunté du polonais »	4	1 ⁹	25
« Emprunté du suédois »	4 ¹⁰	3	75
« Emprunté du japonais »	3	3 (attestées au XVIII ^e , XIX ^e et XX ^e s.)	100
« Emprunté du danois ou du suédois » ¹¹	1	0	0
« Emprunté de l'inuit » ¹²	1	1 (ANORAK, attesté au XX ^e s)	100

11.13. Annexe

<http://www.frenchfaster.com/french-speaking-countries.jpg> [en ligne].



La bibliographie des annexes

11.1. *Tréma: revue trimestrielle ed. par l'I.U.F.M. de Montpellier* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2015]. ISSN 2107-0997.

11.2. THIBAUT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2014].
Disponible sur : <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophLicenceSemaine9.pdf>

11.3. SAS Lelivrescolaire.fr. *Une nouvelle génération de manuels scolaires - Lelivrescolaire.fr* [en ligne]. [Consulté le 4 avril 2015]. Disponible sur: <http://lelivrescolaire.fr/>

11.4. *La Documentation française la librairie du citoyen / [Direction de l'information légale et administrative] ; directeur de la publication Xavier Paltier* [en ligne]. [Consulté le 4 mai 2015]. ISSN 2270-2075.

11.5. THIBAUT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2014].
Disponible sur : <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophLicenceSemaine9.pdf>

11.6. MEJRI, Salah, Mosbah SAID et Inès SFAR. Université Paris 13, Université de la Manouba, Université de Carthage, Université de Tunis. *Plurilinguisme et diglossie en Tunisie* [en ligne]. 2009 [Consulté le 18 janvier 2015]. Disponible sur : <http://gerflint.fr/Base/Tunisie1/salah1.pdf>

11.7. GALERIE D'ART FARID BENYAA - ALGER - ALGÉRIE. *Galerie d'art Farid BENYAA* [en ligne]. [Consulté le 4 mai 2015]. Disponible sur: <http://benyaa.com>

11.8. GUERMICHE, Salah. *Dictionnaire des mots français d'origine arabe (et turque et persane): accompagné d'une anthologie littéraire ; 400 extraits d'auteurs français, de Rabelais à ... Houellebecq.* Reprint. Paris: Éd. du Seuil, 2012. ISBN 978-275-7828-687.

11.9. GUERMICHE, Salah. *Dictionnaire des mots français d'origine arabe (et turque et persane): accompagné d'une anthologie littéraire ; 400 extraits d'auteurs français, de Rabelais à ... Houellebecq.* Reprint. Paris: Éd. du Seuil, 2012. ISBN 978-275-7828-687.

11.10. THIBAUT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2014].
Disponible sur : <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophLicenceSemaine9.pdf>

11.11. THIBAUT, André. *Francophonie et variété des français* [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2014].
Disponible sur : <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophLicenceSemaine9.pdf>

11.12. *Cairn.info* [en ligne]. [Consulté le 14 mai 2015]. Disponible sur: <http://www.cairn.info/>

11.13. *French Faster* [en ligne]. [Consulté le 14 mai 2015]. Disponible sur: <http://www.frenchfaster.com/>